

**Ecole Nationale
Supérieure de
Bibliothécaires**

1164
**Université
Claude Bernard
Lyon I**

**DESS Informatique
Documentaire**

Rapport de stage

1990
Stages
13

1990



TITRE : Création et informatisation du Centre
d'Archives et de Documentation de
Géniolhac (Gard).

AUTEUR : FAURE Martine

Sous la direction de Monsieur François GIRARD

PARC NATIONAL DES CEVENNES
ECOMUSEE DU MONT LOZERE
48400 FLORAC
Tél. : 66 45 01 75

1990
Stages
13

TITRE : Création et informatisation du Centre d'Archives et de Documentation de Génolhac (Gard).

AUTEUR : **FAURE Martine**

Stage effectué du 2 juin au 28 septembre 1990 au :

PARC NATIONAL DES CEVENNES/ECOMUSEE DU MONT LOZERE

B.P. 15

48400 FLORAC

Tél. 66 45 01 75

Directeur de stage : M. François GIRARD

Responsable Ecomusée : M. Gérard COLLIN

RESUME : Le Centre d'Archives et de Documentation de Font Vive, à Génolhac, dans le Gard, dépend de l'unité Ecomusées du Parc National des Cévennes. Sa création, en 1990, a tout d'abord nécessité une recherche bibliographique dans les domaines sciences humaines et sciences de la nature, portant sur l'espace géographiquement limité du Mont Lozère et des Cévennes des Gardons. A partir de là, deux bases de données ont été structurées sur le logiciel MICRO-ISIS, distribué par l'Unesco, l'une pour les monographies et articles de périodiques, l'autre pour les documents d'Archives.

MOTS CLES : Informatisation, Logiciel documentaire, Micro-ISIS, Base de données, Parc National des Cévennes, Ecomusée du Mont Lozère.

ABSTRACT : The archives and documentation Centre of Font Vive, in Génolhac (Gard), is a dependency of the ecological museums of the National Park of Cévennes. Its creation, in 1990, required at first a bibliographical research in the spheres of social and natural sciences, in the geographic limited space of Mont Lozère and Cévennes des Gardons. On and after that, two databases have been created on the Micro-ISIS software package, which is distributed by Unesco, one for monographs and articles of periodical publications, the other for the archives documents.

KEY-WORDS : Informatisation, Documentation software package, Micro-ISIS, Database, National Park of Cévennes, Ecology museum of Mont Lozère.

Possibilité de diffusion.

INTRODUCTION

Mon stage pour l'obtention du DESS d'Informatique documentaire, s'est déroulé à GENOLHAC, dans le Gard, du mois de juin au mois de septembre 1990. Le but du stage est de créer un centre d'Archives et de documentation, qui dépendra du Parc National des Cévennes et plus spécialement du service des Ecomusées. Cette création s'accompagne d'une mise en place immédiate d'un système informatique, pour la gestion du centre, ainsi que de la formation du gestionnaire Monsieur François GIRARD.

Dans un premier temps, j'ai donc fait une recherche bibliographique, dans les domaines, définis avant mon arrivée, des sciences de l'homme et de la nature et sur le territoire limité au Mont Lozère et aux Cévennes. Cet espace ne représente qu'une partie du Parc National des Cévennes, et les secteurs étudiés ne recoupent pas exactement les centres d'intérêt du Parc. C'est pourquoi, on ne peut pas dire que ce centre soit celui du P.N.C.. D'autre part, l'idée de sa création n'est pas propre au Parc, mais aux membres de l'Association Font Vive de Génolhac, parmi lesquels on peut citer plus particulièrement Messieurs Jean-François BRETON, Jean PELLET et François GIRARD. Le centre s'adressera aux chercheurs locaux et universitaires. Cette recherche bibliographique m'a permis de rencontrer un grand nombre de personnes, spécialistes d'un domaine, que ce soit la flore, la faune, l'architecture, la géologie, l'histoire locale...

Dans un deuxième temps, avec l'arrivée du matériel informatique et du logiciel documentaire MICRO-ISIS, j'ai interrompu cette recherche, pour me consacrer à l'installation de Micro-Isis. Cette installation ne s'est pas faite sans difficulté, notamment au niveau du logiciel, puisque j'ai eu recours aux services de Monsieur BOUCHE pour pouvoir poursuivre mon stage dans de bonnes conditions. D'autre part, la création de toute la structure des bases de données sous Micro-Isis s'est faite en même temps que la formation de mon directeur de stage, Monsieur F. GIRARD, formation qui était également un des buts du stage.

Les tests n'ont pas pu se faire d'une façon très approfondie, puisque le centre est tout juste créé (les locaux ne sont pas encore totalement aménagés), et que les documents tant en monographies et périodiques, qu'en Archives font cruellement défaut.

Le plan de ce présent rapport de stage suit donc l'ordre chronologique des événements précédemment décrits :

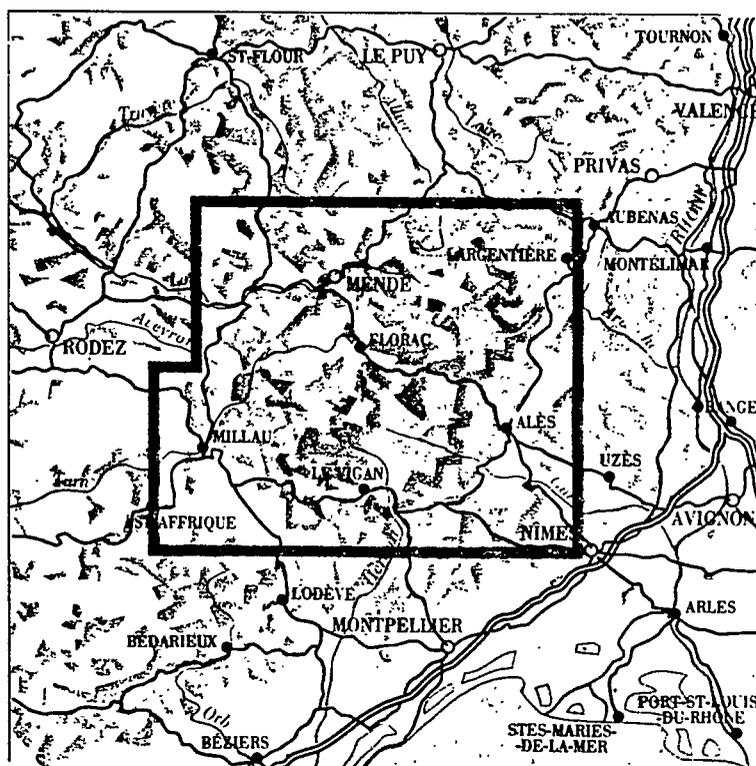
Présentation de l'organisme au sein duquel s'est
déroulé le stage,
Recherche bibliographique,
Informatisation sur le logiciel MICRO-ISIS.

PREMIERE PARTIE :

PRESENTATION DU PARC NATIONAL
DES CEVENNES

I / GENERALITES

Créé en 1970, le P.N.C. est le seul de tous les parcs nationaux français à être habité. C'est un ensemble de moyennes montagnes situées au coeur même du croissant cévenol, aux paysages très divers (Cf. carte ci-dessous, extraite de la carte IGN n° 354 sur le Parc National des Cévennes, au 1/100000).



Le parc est divisé en deux zones : la zone centrale et la zone périphérique.

* La zone centrale : appelée également zone-parc ou zone protégée, elle compte 91400 hectares, dont 80% dans le département de la Lozère, et 20% dans celui du Gard. Elle regroupe 52 communes et quelques 600 habitants. La zone centrale compte 3% de terrains appartenant au Parc, 7% de terrains communaux, 30% de terrains domaniaux et 60% de terrains privés. Cette zone est soumise à une réglementation de protection.

* La zone périphérique : compte 237000 hectares, dont 50% en Lozère, 40% dans le Gard et 10% en Ardèche. Sa population est de 41000 habitants se répartissant sur 117 communes. La réglementation du Parc ne s'applique pas en zone périphérique, mais celle-ci bénéficie d'un programme d'aménagement spécifique, destiné à assurer la promotion de la vie économique locale et à renforcer les actions de protection entreprises dans la zone centrale.

1-SITUATION GEOGRAPHIQUE

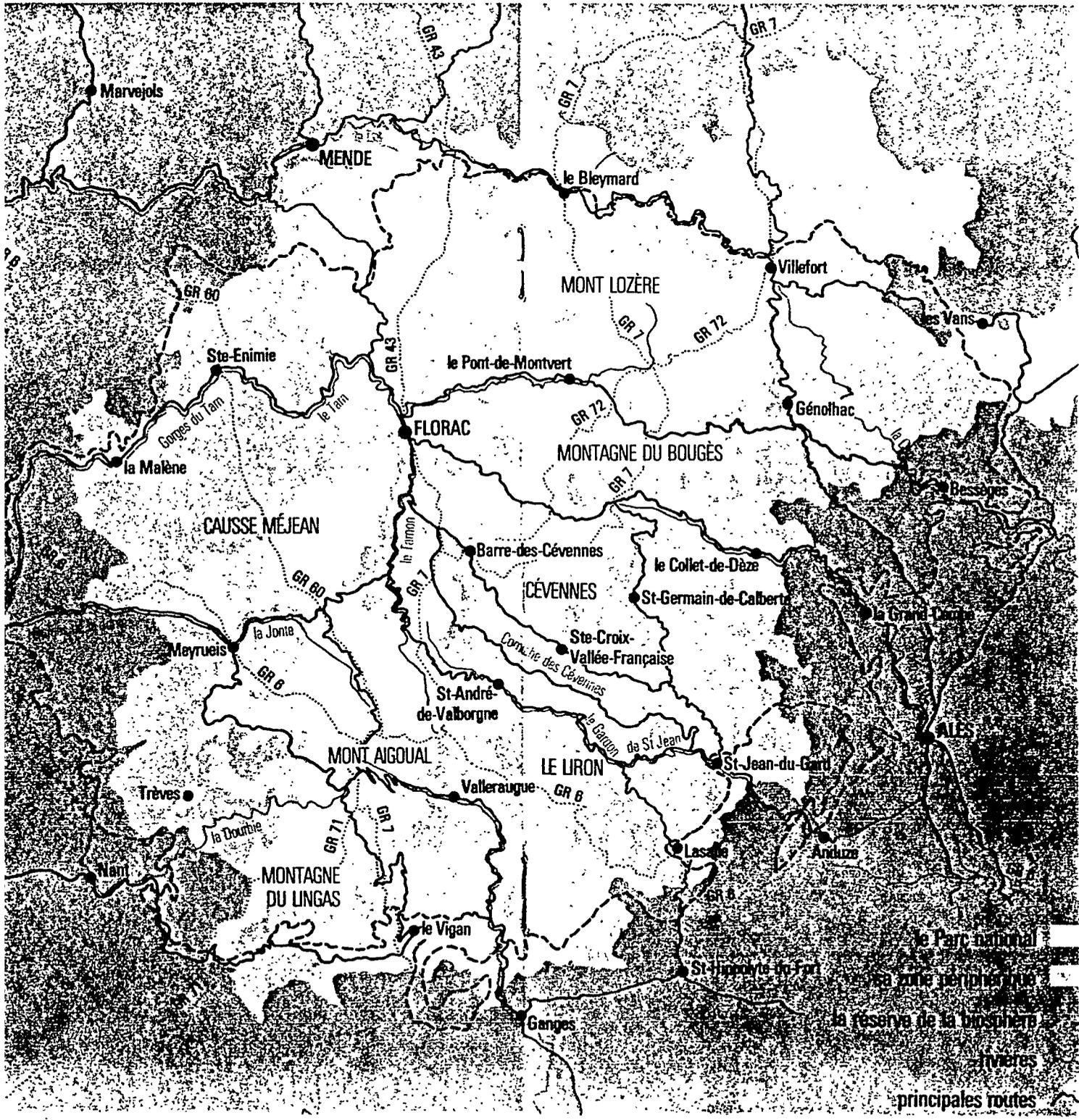
Les Cévennes se situent sur la bordure sud-est du Massif Central. Premiers contreforts montagneux lorsqu'on arrive de la plaine et des collines du Languedoc, elles s'étendent, depuis la fin des grands Causses, à l'ouest et au sud-ouest, jusqu'aux hauts plateaux du Vivarais en Ardèche.

Le massif des Cévennes est principalement constitué de roches métamorphiques, le schiste, avec deux enclaves granitiques correspondant au Mont Lozère et au Mont Aigoual. Les grands Causses calcaires, à l'ouest, ne font pas vraiment partie des Cévennes, même si la zone périphérique du P.N.C. englobe une partie du territoire du Causse Méjean.

Trois vallées principales entaillent ce massif, relativement peu élevé (altitude moyenne de la zone centrale 1200m, et de la zone périphérique 650m), mais difficile d'accès du fait de l'étroitesse des vallées et de leurs nombreux plis et replis : la vallée Longue, la vallée Française et la vallée Borgne.
(Cf. carte page suivante)

LE PARC NATIONAL DES CEVENNES

(carte extraite de la brochure de présentation du P.N.C.)



2-GESTION

Le Parc National des Cévennes est un établissement public national, à caractère administratif, sous la double tutelle du ministère de l'Environnement et du ministère des Finances. Il est géré par un conseil d'administration comprenant 51 membres nommés pour cinq ans, représentants de la population locale et de la collectivité nationale. Le conseil d'administration se réunit deux fois par an, et est chargé de définir les grandes options : principes d'aménagement, de gestion, de réglementation du Parc.

Dans l'intervalle des réunions du conseil, dix de ses membres élus forment une commission permanente chargée des décisions courantes. Le conseil d'administration est assisté dans sa tâche par un comité scientifique et par des commissions spécialisées : commissions agricole, de l'architecture et des sites, cynégétique, piscicole, du tourisme, de l'action culturelle et associative.

Les ressources financières du Parc proviennent essentiellement de l'Etat. Elles représentent environ 2,6% du budget du ministère de l'Environnement, et annuellement 40 centimes par Français.

3-ORGANIGRAMME

Le directeur du Parc, assisté jusqu'à ces derniers temps d'un directeur-adjoint, anime une équipe d'une soixantaine d'agents, répartis en six unités ou services spécialisés :

- une unité terrain d'une trentaine d'agents comprenant les gardes moniteurs et les chefs de secteurs. Chacun d'entre eux est plus spécialement chargé d'un secteur où il assure l'accueil et l'animation, l'observation scientifique, le respect des dispositions permettant la protection de la nature, et plus généralement, la représentation des instances dirigeantes du Parc national.

- une unité biologie,
- une unité sciences humaines,
- une unité architecture,
- une unité communication,

- une unité administration, qui travaillent au siège social du P.N.C. à Florac (en Lozère).

Une vingtaine d'agents saisonniers complètent ce dispositif.

Le directeur et le sous-directeur sont plus particulièrement chargés de l'exécutif réglementaire, du contrôle des décisions, de la gestion des ressources humaines et de la coordination des unités. Les responsables d'unités gèrent la répartition du budget qui leur est alloué annuellement, en fonction des priorités.

ORGANIGRAMME**CONSEIL D'ADMINISTRATION****COMMISSION PERMANENTE****DIRECTEUR**

M. Jean-Jacques DUCROS

Secrétaire de Direction : Josette ARZENC
 Secrétaire administrative : Marie-France DEJEAN

**ADMINISTRATION GENERALE
COMPTABILITE**

Alain PEPIN
 Danièle BERTRAND
 Andrée TUFFERY
 Chantal MARTIN

**BIOLOGIE
RESSOURCES NATURELLES**

Hélène DURAND-GASSELIN
 Raymond DEJEAN
 Jean de KERMABON

**SCIENCES HUMAINES
ECOMUSEE**

Gérard COLLIN
 Odile RIVAL
 François GIRARD
 Jean Victor PLOMBAT

ARCHITECTURE

François JOLY
 Jean-Paul PIC
 Francis FAYET
 Michèle DUFOUR SALVETTI

COMMUNICATION

Rémy NOEL
 Jean PONTET
 Michelle SABATIER
 Yves MACCAGNO
 Claude ESPINASSE
 Roland JAFFUEL
 Guy GREGOIRE
 Serge VEDRINES
 Sylvette HUGUET

UNITE TERRAIN

4-HISTORIQUE DES PRINCIPALES ACTIONS DU PARC

- 2 septembre 1970 Création par décret du Parc National et installation du premier Conseil d'administration.
- 1972 Premiers gîtes restaurés (opération Hameau).
Premiers contacts avec les agriculteurs.
Premières veillées organisées avec l'aide du Parc.
- 1973 Revue "Cévennes".
- 1974 Premiers plans d'environnement.
Réintroduction du cerf et du chevreuil dans l'Aigoual.
- 1975 Approbation du premier programme d'aménagement du Parc, et plan d'aménagement cynégétique.
Lâcher des premiers tétras.
- 1976 Installation du bureau du Parc au château de Florac, entièrement rénové.
- 1977 Réintroduction du castor.
- 1980 Deuxième programme d'aménagement.
- 1981-82 Réintroduction du vautour fauve dans les gorges de la Jonte.
- 1983 Ouverture de l'Ecomusée du Mont Lozère
- 1984 Jumelage avec le Parc National de Saguenay au Québec.
- 1985 Le P.N.C. est intégré comme "Réserve de la Biosphère" dans le cadre du programme "Man and the Biosphere" de l'UNESCO.
- 1987 La Réserve de la biosphère Cévennes est jumelée avec la Réserve de la biosphère de Montseny en Catalogne (Espagne).
- 1990 Mise en place du Centre d'Archives et de Documentation de Font Vive, à Génolhac.

II / L'ÉCOMUSÉE DU MONT LOZÈRE

Sur les trois écomusées prévus par le P.N.C., pour faciliter la découverte du patrimoine, l'écomusée du Mont Lozère est le seul qui soit actuellement organisé (depuis 1983). Cet écomusée du granite a son point central d'accueil à la Maison du mont Lozère à Pont-de-Montvert, où l'on y trouve maquettes, objets, cartes, photographies, textes permettant d'éclairer les différents visages du mont Lozère à travers les temps. D'autre part, les expositions permanentes et temporaires, les bâtiments d'architecture traditionnelle (Mas Camargues, ferme de Troubat, hameau de l'Hôpital), ainsi que les sentiers d'observation (Mas Camargues et Mas de la Barque), offrent un espace vivant pour la découverte du mont Lozère.

L'écomusée de la Cévenne, ou du schiste, est en cours de préparation et devrait être opérationnel d'ici la fin de l'année. Son point d'accueil est situé à Saint-Jean-du-Gard.

En sus des écomusées et de leurs maisons d'expositions, le projet d'un lieu de rassemblement de données à usage des études et recherches à divers niveaux d'approfondissement, avec les supports matériels que permet l'évolution technique moderne, a été conçu.

C'est donc dans ce cadre que s'inscrit le centre d'Archives et de Documentation de Génolhac⁽¹⁾.

1 Programme d'aménagement 1986-1990 du Parc National des Cévennes, p.59.

III / LE CENTRE DE DOCUMENTATION DE FONT VIVE

Cependant, l'idée de la création d'un centre de documentation à Génolhac est déjà ancienne⁽²⁾. En effet, dans les années 1970, Messieurs Jean-François BRETON et Jean PELLET avaient conçu cette idée, sans toutefois pouvoir la mener à terme. Malgré tout, ils y ont travaillé toute leur vie, au sein notamment de l'association du "Lien des Chercheurs Cévenols", et l'installation du centre à Génolhac est aussi leur oeuvre.

Ce centre de documentation et d'Archives, installé dans la maison dite de Font-Vive, prendra en compte l'ensemble des disciplines scientifiques permettant la connaissance tant du mont Lozère que de la Cévenne (il sera donc le centre de documentation commun aux écomusées du mont Lozère et de la Cévenne). Cette vieille maison de Font Vive est la propriété de l'Etablissement public du P.N.C., qui en a réhabilité les murs, les toits, les planchers..., tout en conservant à cet "hôtel patricien" ses caractères mi-XVII°.

1-DESCRIPTION DE LA MAISON ET DE L'EMPLACEMENT DU CENTRE DE DOCUMENTATION

Par le rez-de-chaussée on accède à des salles voutées avec arcades surbaissées donnant sur la rue; cet étage sert à des expositions. Au-dessus deux étages dont un avec une belle salle de réunion (future salle de travail des chercheurs du centre de documentation) au plafond à la française. L'ouest et le centre du bâtiment servent aux agents du Parc (gardes moniteurs et chef du secteur de Génolhac), et aux chercheurs. Le nord-est a été aménagé pour accueillir les locaux du centre de documentation. Des rayonnages pour la bibliothèque et les Archives ont été placés, mais il est également prévu des meubles pour les photos, les microfilms, les bandes sonores et vidéos, les plans et cartes.

2 Cf. Lien des Chercheurs Cévenols, n°71, Juil1-Sept. 1987,p.27-28.

2-LES ELEMENTS DU CENTRE DE DOCUMENTATION

L'ambition des responsables du Parc est de constituer peu à peu un fonds microfilmé de répliques aux collections publiques des Archives départementales (Gard et Lozère surtout), pour ce qui touche les territoires de compétence des deux écomusées, et préférentiellement, ce qui est le plus couramment consulté en matière d'histoire des terroirs et des hommes de ce secteur (compoix, cadastres, terriers, minutiers, Etats civils...). Le centre accueille aussi des imprimés donnés ou déposés.

Enfin, les matériaux historiques ne seront pas les seuls à être rassemblés, puisque le but du centre est de constituer un fonds sur tout ce qui touche le territoire du mont Lozère et des Cévennes proprement dites, dans le domaine des sciences de l'homme et des sciences de la nature (géographie, géologie, sols, végétations, agriculture, économie...). D'autre part, le centre gèrera la masse croissante, et matériellement volumineuse, des résultats et documents de synthèse auxquels ont abouti diverses enquêtes ou études commanditées par le P.N.C. sous le contrôle de son Comité scientifique.

La documentation actuelle est très peu importante, voire négligeable. Je n'ai pas pu débiter par l'analyse d'un quelconque existant, et mon premier travail a donc consisté à établir une bibliographie, la plus exhaustive possible, sur le Mont Lozère et les Cévennes, dans les domaines précédemment définis. Ce thème est développé plus en détail dans le chapitre consacré à la recherche bibliographique.

3-FONCTIONNEMENT

Le fonctionnement du centre sera contrôlé par un comité de pilotage qui comprendra entre autres, des représentants des Archives départementales de la Lozère et du Gard, de l'association Font-Vive (ou Lien des Chercheurs Cévenols), du Comité scientifique du Parc. La première réunion de ce Comité de pilotage est pour le 13 septembre 1990, au cours de laquelle seront présentés les locaux et le système informatique du centre de documentation. Dans un deuxième temps, les membres du comité pourront consulter les premiers résultats de notre recherche bibliographique, puis faire des propositions de premières acquisitions, et surtout compléter cette liste bibliographique.

De même, les services d'Archives du Gard et de la Lozère seront les autorités de tutelle pour les parts archivistique et historique.

Le centre de documentation aura pour responsable Monsieur François GIRARD, mon actuel directeur de stage, qui travaille depuis bientôt vingt ans pour le P.N.C. en tant que chef de secteur.

Le centre est actuellement équipé d'un micro-ordinateur IBM PS/2 avec le logiciel documentaire Micro-Isis, d'un photocopieur et d'un lecteur-reproducteur de microfilms.

4-AMENAGEMENTS DU CENTRE DE DOCUMENTATION

D'après le programme d'aménagement de 1986-1990 (Cf. note 1), la réalisation de ce centre nécessite :

- des travaux de gros oeuvre sur le bâtiment,
- des travaux d'aménagement intérieur afin de permettre la mise en place de quelques logements pour les chercheurs, d'une salle de réunion et de travail et d'une bibliothèque,
- la préparation et le classement de la documentation,
- la mise au point d'une convention avec les autres acteurs locaux, dans le cadre de la "Maison de pays" de Génolhac, pour régler le fonctionnement du centre et l'utilisation des locaux et de la documentation.

Le tableau de financement est le suivant⁽³⁾ :

	Travaux d'aménagement	Mobilier matériel	Classement de la doc.
FINANCEMENT TOTAL			
Fonctionnement			30 000 F
Equipement	500 000 F	75 000 F	
FINANCEMENT ASSURE PAR LE PARC			
Fonctionnement			20 000 F
Equipement	360 000 F	60 000 F	
FINANCEMENT EXTERIEUR			
Fonctionnement			10 000 F
Equipement	140 000 F	15 000 F	

Actuellement, les travaux touchent à leur fin. Les menuisiers (car la plupart des meubles sont en bois massif, ou montés sur place) finissent de mettre en place les étagères, ainsi que le bureau de travail. Il restera, par la suite, à peindre la cage d'escaliers et à installer définitivement la photocopieuse, le lecteur-reproducteur de microfilms et le micro-ordinateur.

Pour résumer, le centre d'Archives et de documentation de Génolhac dépend de l'unité Sciences humaines/Ecomusées à l'intérieur de la structure du Parc national des Cévennes.

Son domaine d'intérêt ne correspond pas exactement au territoire du parc, mais se limite au Mont Lozère (partie granitique) et aux Cévennes proprement dites (schisteuses) pour tout ce qui touche aux sciences de l'homme et de la nature. Les secteurs que nous avons volontairement écartés de la recherche bibliographique sont la médecine, la psychologie, les sciences exactes (mathématiques, physique, chimie...), le tourisme (qui est plus le domaine du P.N.C.), l'art...

Ce centre n'est pas vraiment destiné au grand public, mais plutôt à des chercheurs scientifiques au sens large du terme.

3 idem note 1, p.61.

DEUXIEME PARTIE :

LA RECHERCHE BIBLIOGRAPHIQUE

Cette recherche bibliographique a occupé toute la première partie de mon stage (environ un mois et demi), en attendant que le matériel soit livré.

I / DOMAINES DE LA RECHERCHE

Nous rappelons que ce centre de documentation a pour objectif de rassembler le maximum d'ouvrages scientifiques, quelque soit leur date de parution, en sciences humaines et de la nature. Cette recension a un cadre géographique limité au Mont Lozère et à la Cévenne des Gardons, c'est-à-dire des trois vallées de la Longue, de la Borgne et vallée Française.

La première chose a donc été de définir exactement cet espace, en établissant la liste des communes qui entrent dans notre limite de recherche. Ces communes (dont la liste figure à la page suivante) sont réparties sur les deux départements du Gard et de la Lozère.

D'autre part, selon la volonté des responsables du P.N.C. et de Monsieur GIRARD, les ouvrages généraux seront écartés de la sélection, pour au contraire constituer un fonds scientifique de thèses, articles de référence...

Le centre de documentation de Font Vive est destiné aux chercheurs locaux et universitaires, ayant déjà une bonne connaissance de leur sujet, et venant trouver ici les ouvrages les plus spécialisés sur la région.

II / METHODE DE RECHERCHE

1-LE PARC NATIONAL DES CEVENNES

Il existe au siège du Parc des Cévennes à Florac des spécialistes en de nombreux domaines, que j'ai commencé par aller voir.

C'est ainsi que j'ai rencontré :

Madame Hélène DURAND-GASSELIN, chef de l'unité Biologie,
Monsieur Raymond DEJEAN, spécialiste de la flore,
Monsieur Jean De KERMABON, spécialiste de la faune,
Monsieur François JOLY, chargé du service Architecture,
et Monsieur Gérard COLLIN pour tout ce qui concerne les sciences humaines et plus particulièrement les écomusées.

Ces entretiens m'ont permis d'avoir une première approche de la diversité des domaines d'intérêt du futur centre de documentation, et d'autre part de connaître les principales études commanditées ou effectuées par le Parc sur la région étudiée.

LISTE DES COMMUNES DU GARD

BONNEVAUX
 CENDRAS
 CHAMBORIGAUD
 CONCOULES
 GENOLHAC
 L'ESTRECHURE
 LA VERNAREDE
 LAMELOUZE
 LE CHAMBON
 LES PLANTIERS
 MALONS ET ELZE
 MIALET

PEYREMALE
 PEYROLES
 PONTEILS ET BRESIS
 PORTES
 SAUMANE
 SENECHAS
 SOUSTELLE
 ST ANDRE DE VALBORGNE
 ST JEAN DU GARD
 ST PAUL LA COSTE
 ST ROMAN DE TOUSQUE

LISTE DES COMMUNES DE LA LOZERE

ALTIER
 BAGNOLS LES BAINS
 BARRE DES CEVENNES
 BASSURELS
 BEDOUES
 BRENOUX
 CASSAGNAS
 CHADENET
 COCURES
 CUBIERES
 CUBIETTES
 FLORAC
 FRAISSINET DE LOZERE
 GABRIAC
 ISPAGNAC
 LANUEJOLS
 LA SALLE PRUNET
 LE BLEYMARD
 LE COLLET DE DEZE
 LE POMPIDOU
 LES BONDONS
 MAS D'ORCIERES
 MOISSAC
 MOLEZON
 PIED DE BORNE
 PONT DE MONTVERT
 POURCHARESSES

PREVENCHERES
 ROUSSES
 ST ANDEOL DE CLERGUEMORT
 ST ANDRE CAPCEZE
 ST ANDRE DE LANCIZE
 ST ETIENNE DU VALDONNEZ
 ST ETIENNE VALLEE FRANCAISE
 ST FREZAL DE VENTALON
 ST GERMAIN DE CALBERTE
 ST HILAIRE DE LAVIT
 ST JULIEN D'ARPAON
 ST JULIEN DES POINTS
 ST JULIEN DU TOURNEL
 ST LAURENT DE TREVES
 ST MARTIN DE BOURBAUX
 ST MARTIN DE LANSUSCLE
 ST MAURICE DE VENTALON
 ST MICHEL DE DEZE
 ST PRIVAT DE VALLONGUE
 STE CECILE D'ANDORGE
 STE CROIX VALLEE FRANCAISE
 STE HELENE
 VEBRON
 VIALAS

Enfin, toutes ces personnes m'ont indiqué de nouvelles pistes de recherche, notamment celle de la consultation de la bibliothèque du Parc.

Ma prochaine étape a donc été de me rendre dans cette bibliothèque, qui se situe également au siège social du P.N.C. à Florac. Cependant, il n'y a pas vraiment de bibliothécaire, puisque c'est la secrétaire de direction, lorsqu'elle a le temps, qui remplit ces fonctions. J'ai donc consulté les fichiers et les ouvrages présents, car il faut bien avouer qu'il en manque un certain nombre.

Cette première enquête a abouti à l'édification d'une liste d'ouvrages, et à la localisation d'une grande partie d'entre eux, soit à la bibliothèque, soit dans les services. La prochaine étape, au sein du Parc, sera peut-être, en accord avec le directeur, de recouvrer certains de ces ouvrages, s'ils ne sont plus régulièrement consultés, pour les enregistrer au centre de documentation.

2-L'ECOLE DES MINES D'ALES

Pour tout ce qui concerne la partie géologique, je me suis adressée à l'Ecole des Mines d'Alès.

J'ai eu un entretien avec Monsieur TURC, qui m'a très gentiment reçu et renseigné. Il m'a notamment fourni les références de thèses, dont certaines anciennes mais toujours d'actualité. A partir de celles ci, j'ai complété ma liste bibliographique. Monsieur Turc m'a également orienté vers un certain nombre de services nationaux s'occupant de géologie, dont le Bureau de Recherche Géologique et Minière à Orléans, la Société Géologique de France et l'Académie des Sciences à Paris. J'ai fait divers courriers à ces instituts pour leur demander la liste de leurs publications se rapportant au Mont Lozère et aux Cévennes, mais également pour connaître le prix de leurs bulletins, si par la suite nous devons faire des acquisitions.

D'autre part, je me suis rendue à la bibliothèque de l'Ecole des Mines pour consulter leurs fichiers, et repérer les périodiques faisant l'objet d'un abonnement.

Les principaux résultats de cette recherche ont été d'une part d'enrichir ma liste de références bibliographiques, et d'autre part de commencer à créer un fichier d'adresses utiles.

3-LES ARCHIVES DEPARTEMENTALES

Pour tout ce qui est du domaine historique principalement, la recherche aux Archives départementales s'imposait, a fortiori si l'on veut constituer un fonds d'Archives microfilmées.

Les Archives départementales de la Lozère à Mende nous ont permis de photocopier librement les fiches sur le Mont Lozère et les Cévennes de leur fichier bibliothèque. Ceci nous a fait gagner beaucoup de temps, la sélection des références pertinentes étant entreprise plus tard et à Génolhac. Pour la partie Archives proprement dite, nous avons fait l'acquisition

d'un certain nombre de répertoires numériques, notamment ceux des séries
 E (communautés d'habitants),
 3E (notaires),
 F (généalogie),
 I (dons, legs... avant 1914),
 O (communes de l'an VIII à 1940).

Pour les autres séries, nous avons photocopié soit l'index de la série (exemple pour la série J des dons et legs après 1914), soit les pages du répertoire qui concernaient les communes comprises dans notre cadre de recherche.

A partir de ces répertoires, il sera plus facile de sélectionner les documents d'Archives que nous désirons microfilmer.

Les Archives départementales du Gard, à Nîmes, nous ont offert les répertoires numériques de plusieurs séries. La consultation de leur fichier bibliothèque est plus rapide, puisque le nombre de communes dans le Gard est nettement moins important.

Une visite aux Archives départementales de la Haute-Loire, au Puy-en-Velay, n'a donné aucun résultat probant.

4-L'INTERROGATION DES BASES DE DONNEES

Les interrogations de base de données se sont faites par le biais du Minitel, à Florac, dans le service Communication. Ce dernier possède par ailleurs une imprimante, dont nous nous sommes servis notamment pour TELETHESES.

Interrogation de TELETHESES : à la recherche de toutes les thèses sur le Mont Lozère et les Cévennes, nous avons naturellement interrogé cette base, qui ne recense les thèses qu'à partir de 1973. Le travail pour les thèses antérieures n'a pas encore été fait.

Nous sommes donc passé par le 36 15 code SUNK, pour sélectionner la rubrique SC Sciences humaines/sociales, puis THE pour Téléthèses. Nous avons interrogé les domaines Sciences et sciences humaines et sociales, à la fois par les mots du titre puis par mots clés. Cette dernière possibilité n'est utile que pour les thèses enregistrées après 1986. Voici le détail des résultats :

* Lettres, sciences humaines et sociales

Mont Lozère (mot du titre)	: 3 réponses
Cévennes (" ")	: 8 réponses
Mont Lozère (mot clé)	: 0 réponse
Cévennes (")	: 4 réponses

* Sciences

Mont Lozère (mot du titre)	: 4 réponses
Cévennes (" ")	: 16 réponses
Mont Lozère (mot clé)	: 2 réponses
Cévennes (")	: 20 réponses.

Sur ces 57 références, 44 ont été retenues dont 32 jugées pertinentes, et incluses dans notre bibliographie.

La recherche sur les bases de données du CNRS, PASCAL et FRANCIS a été beaucoup plus rapide et moins détaillée, au regard du prix de l'interrogation par Minitel (9 fr. la minute). Le numéro de téléphone pour accéder à ce service est le 36 29 36 01. Nous avons fait la recherche en sciences humaines, sociales et économiques, ainsi qu'en sciences exactes et technologies, biologie, médecine. Nous avons seulement cherché à connaître le nombre de références dans chaque domaine, sans demander l'affichage. Les résultats sont les suivants :

* Sciences humaines, sociales et économiques

recherche depuis 1972 (nous avons le choix de faire la recherche sur les 10 dernières années ou sur les 3 dernières),

dans tous les domaines,

recherche par sujet Mont Lozère ou Cévennes : 215 réf.

* Sciences exactes et technologies, biologie, médecine

recherche depuis 1972,

dans tous les domaines,

par sujet Mont Lozère ou Cévennes : 460 références,

idem et Géologie : 365 réf.

Suite à cette interrogation, nous avons décidé d'acquérir une carte de communication KORTEK, qui émule le microordinateur en Minitel, entre autres choses. N'ayant toujours pas de ligne téléphonique à nous, tant que les travaux d'aménagement ne sont pas finis, nous n'avons pas pu approfondir cette première interrogation.

Il existe une dernière base de données, interrogeable par Minitel aussi, qui pourrait nous être utile, c'est ECOTEK. Malheureusement, nous ne l'avons pas interrogée. Cette base de données bibliographiques en écologie est accessible par le Minitel 36 16 code IDEAL. Elle a été constituée par les fonds documentaires propres aux DRAE, puis par des informations des Conseils généraux. On y trouve également des données factuelles sur les déchets, la pollution...

5-LES REVUES

Ne trouvant pas de grandes bibliothèques dans la région moins loin que Montpellier, nous n'avons pu consulter les outils de recherche classiques, tels que la Bibliographie de la France, les catalogues de la Bibliothèque nationale, la Bibliographie annuelle de l'Histoire de France, les répertoires de thèses antérieures à 1973... Notre seul recours a été de nous rendre à la Bibliothèque municipale d'Alès, pour consulter leur fichier matières et le fichier des revues régionales.

Nous avons ainsi sélectionné un certain nombre de titres de revues, dans la plupart desquelles nous avons découvert de nombreuses références bibliographiques sur le territoire du Mont Lozère et des Cévennes.

Ces revues sont les suivantes :

* ANNALES DU PARC NATIONAL DES CEVENNES 1979- , publiées avec le concours du Ministère de l'Environnement. Elles ont pour but la publication des résultats des travaux de terrain. C'est le moyen d'expression du Comité scientifique du Parc. Les articles, en sciences humaines et de la nature, sont toujours accompagnés d'une bibliographie.

* BULLETIN DE L'ACADEMIE DES SCIENCES de Paris.

* BULLETIN DE LA SOCIETE D'HISTOIRE DU PROTESTANTISME FRANCAIS, à Paris, depuis 1852.

* BULLETIN DE LA SOCIETE GEOLOGIQUE DE FRANCE 1830- , avec en suppléments les comptes rendus sommaires des séances, et les Mémoires annuels depuis 1833.

* BULLETIN DE LA SOCIETE LANGUEDOCIENNE DE GEOGRAPHIE, de l'Université Paul Valéry à Montpellier.

* BULLETIN DU BUREAU DE RECHERCHE GEOLOGIQUE ET MINIERE d'Orléans.

* CAUSSES ET CEVENNES 1895- , revue du Club cévenol dont le siège social est la Chambre de Commerce d'Alès.

* CENTRE D'ETUDES ET DE RECHERCHES LITTERAIRES ET SCIENTIFIQUES 1972- , dont le siège est aux Archives départementales de Mende, a pour but d'aider par des cours, conférences, excursions, communications, etc, au développement culturel du département de la Lozère. Son bulletin publie des articles essentiellement historiques, suivis la plupart du temps d'une bibliographie.

* CEVENNES 1973- , revue publiée par le Parc National des Cévennes. Par rapport aux Annales, cette revue est plus ciblée vers le grand public et le tourisme.

* CEVENNES ET MONT-LOZERE 1963-? , revue de l'Association du Parc National Culturel des Cévennes, aujourd'hui disparue. Les articles concernent surtout les problèmes relatifs à la création du Parc puis ses débuts.

* DRAILLES 1975-1980 : panorama de la région cévenole, initiation régionale par des randonnées pédestres, explication de certains paysages, de certains phénomènes naturels. Peu de références bibliographiques, revue moyennement intéressante.

* Les actes de la FEDERATION HISTORIQUE DU LANGUEDOC-ROUSSILLON.

* FONT VIVE 1962-? , revue d'études et d'information pour la réalisation du Parc National Culturel des Cévennes, qui a pris fin avec la création effective du P.N.C. On peut considérer que la suite de cette revue est, avec des objectifs bien différents, le Lien des Chercheurs Cévenols.

* LE LIEN DES CHERCHEURS CEVENOLS 1974- , publié par l'Association Font Vive de Génolhac. Ce bulletin a pour objectif d'aider, tous ceux qui se penchent sur le passé des Cévennes, à réaliser plus rapidement et mieux leurs recherches. Les fondateurs en sont Messieurs BRETON J.F. et PELLET J.. C'est la revue la plus intéressante, tant par la qualité des articles, que par la recension des ouvrages et articles de périodiques paraissant sur la région, accompagnée d'un commentaire critique fort utile pour notre sélection. Le futur centre de documentation, par l'intermédiaire de son directeur Monsieur GIRARD, garde des relations très étroites de collaboration et d'amitié avec les membres de ce bulletin.

Ce bulletin a été par ailleurs d'une grande richesse, au niveau bibliographique, grâce à ses tirés à part. En effet, nous y trouvons des publications portant sur l'état des sources généalogiques des Archives du Gard et de la Lozère, mais aussi diverses bibliographies sur la forêt, la préhistoire, la géologie, des localités.

Ce bulletin, dont nous possédons la collection complète, nous a donc été d'un grand recours, et nous y avons puisé le maximum d'informations, enrichissant de ce fait notre bibliographie.

* REVUE DU GEVAUDAN, DES CAUSSES ET DES CEVENNES, du Musée Ignon-Fabre de Mende.

Toutes ces revues sont d'une inégale valeur, et les plus intéressantes (Lien des Chercheurs Cévenols, Bulletin du Centre d'Etudes et de Recherches Littéraires et Scientifiques, Bulletin du B.R.G.M., Causse et Cévennes principalement) se retrouvent citées dans notre liste bibliographique.

Notre recherche s'est également portée sur la consultation des bibliographies des principaux livres sur la région étudiée, d'où nous avons extrait de nombreuses références.

III / RESULTATS DE LA RECHERCHE

Le résultat quantitatif de notre recherche bibliographique représente quelques 1000 références, articles de périodiques et monographies confondus. Cependant, nous ne prétendons pas à l'exhaustivité, et le comité de pilotage, dont nous avons parlé dans le chapitre précédent, aura pour tâche de compléter cette liste, et de donner les ordres de priorité pour les acquisitions. En effet, je ne connaissais moi-même pas assez la région et les travaux déjà entrepris, pour pouvoir juger de l'intérêt et de la nouveauté des ouvrages ainsi sélectionnés.

Cette liste ne se présente pas par ordre alphabétique des auteurs, mais par thèmes, et est encore sous forme manuscrite.

Cette recherche bibliographique est donc la base d'un travail ultérieur, le système informatique étant mis en place. A ce niveau deux options sont possibles :

soit rentrer toutes les références bibliographiques sur Micro-Isis, dans la base de données DOC (voir chapitre suivant), données incomplètes qu'il faudra reprendre par la suite lors de l'acquisition du document, pour enregistrer le résumé, la cote et compléter les mots clés;

soit enregistrer les documents au moment seulement de leur acquisition par le centre de documentation. Dans un premier temps, il semble que c'est cette dernière solution qui ait été retenue.

Dans le domaine des Archives, très peu de travail a été fait, si ce n'est celui de prospection aux Archives départementales et de l'achat des répertoires numériques des différentes séries.

En résumé, les divers moyens de recherche bibliographique, certes peu méthodologiques et sur le plan régional uniquement, nous ont permis d'élaborer une première liste d'ouvrages et d'articles de périodiques. A partir de celle-ci des acquisitions pourront être décidées par le Comité de pilotage, et soumises à l'approbation du responsable de l'écomusée du Mont Lozère, tant pour son accord que pour l'aspect budgétaire.

Cette recherche n'est que le point de départ d'un travail qui doit se poursuivre et continuellement s'actualiser, pour garder au centre de documentation toute sa valeur et sa raison d'exister.

Pour le moment, nous avons quelques documents, principalement des études du P.N.C. et leurs Annales scientifiques.

La deuxième partie de mon stage a été occupée par l'installation du logiciel documentaire MICRO-ISIS sur le micro-ordinateur, nouvellement acheté.

TROISIEME PARTIE :

L'INFORMATISATION DU CENTRE DE
DOCUMENTATION

Nous tenons à rappeler que cette informatisation ne s'est pas faite à partir d'un centre de documentation pré-existant. Ceci est important car la démarche est tout à fait différente. Nous n'avons pas eu à effectuer d'étude de l'existant, et nous avons construit les bases de données d'après le peu de documents que nous avons, voire même d'après aucun document pour la base ARCHI.

I / PRESENTATION DU MATERIEL

1-LES RAISONS DU CHOIX IBM

Le choix du matériel n'a pas fait l'objet d'un cahier des charges. Lorsque j'ai débuté mon stage, il était déjà acquis que le centre de documentation serait équipé d'un micro-ordinateur de marque IBM. En effet, le Parc National des Cévennes est entièrement doté de matériel informatique de ce constructeur, et possède de ce fait une réduction importante de 38% lors de ses achats.

Ma responsabilité a été de choisir la puissance de l'unité centrale, sans toutefois connaître le nombre de documents à traiter et donc la mémoire minimum utile. J'avais cependant un autre paramètre de choix, mais d'ordre financier celui-ci. Effectivement, le budget alloué, par le Conseil régional, pour l'achat d'un micro-ordinateur et de ses périphériques, était de l'ordre de 40000 francs.

Avec toutes ces informations, fort restrictives, je suis allée à Alès chez le fournisseur IBM, où j'ai sélectionné un micro-ordinateur IBM PS/2, une imprimante matricielle, un écran couleur (pour le prix d'un monochrome), un onduleur, une souris et par la suite, nous avons acquis une carte de communication Kortex.

2-L'UNITE CENTRALE

Le micro-ordinateur est un IBM Système Personnel/2, modèle 8555 X31. Il est équipé d'un microprocesseur INTEL 80386 SX cadencé à 16 MHz, pour des applications aussi bien sous DOS que sous OS/2. Nous avons choisi le système d'exploitation DOS 3.3, compatible avec Micro-Isis.

Configuration de base : mémoire de 2 Mo (1920 Ko exactement);

Bus MCA (architecture IBM Micro-Channel);

Disque dur : 30 Mo;

Unité de disquette : 1,44 Mo;

Accepte les disquettes de 3 1/2 pouces de 1 et 2 Mo;

Ecran couleur;

Clavier IBM 102 touches;

Souris IBM de type mécanique munie de deux boutons.

3-L'IMPRIMANTE

Le choix s'est porté sur une imprimante matricielle IBM, de la famille Propinter, de type 4207-002, et munie d'une tête d'impression à vingt-quatre aiguilles.

Elle permet d'imprimer en qualité courrier : vitesse d'impression de 80 caractères par seconde (CPS) pour un pas d'impression de 10 caractères au pouce (CPI) et 96 CPS à 12 CPI;

et en qualité liste rapide : vitesse d'impression de 240 CPS à 10 CPI, 288 CPS à 12 CPI.

Elle admet l'introduction de feuilles de papier séparées d'une largeur maximale de 279,4 mm (chariot normal) et d'enveloppes, sans retrait du papier en continu. Il est en outre possible de choisir facilement la qualité et le type d'impression à partir du tableau de commande situé à l'avant de l'imprimante.

La mémoire intermédiaire d'impression est de 14 ko.

Elle est équipée en standard d'une interface parallèle.

4-L'ONDULEUR

Pour les coupures, micro-coupures, perturbations... relativement fréquentes dans la région, l'acquisition d'un onduleur s'imposait. C'est un matériel de la marque D.E.S. SIRIUS, d'une puissance protégée de 800 VA. En cas de problèmes sur le réseau, l'onduleur prend le relais. Son fonctionnement de secours est de 10 à 30 mn d'autonomie.

5-LA CARTE KORTEX

C'est une carte modem MCA asynchrone V21, V22, V23, V25, V25 bis de type 1200 AC PS/2. Elle nous permet d'émuler un minitel sur le micro-ordinateur.

II / MISE EN PLACE DU LOGICIEL DOCUMENTAIRE MICRO-ISIS

Le choix de ce logiciel a été essentiellement guidé par le fait qu'il était distribué gratuitement par l'UNESCO aux établissements publics.

Cependant, nous avons eu quelques problèmes avec l'UNESCO pour ce logiciel. D'une part, les disquettes programmes étaient en format 5 pouces 1/4 et il a fallu les faire dupliquer sur des disquettes 3 pouces 1/2 compatibles avec notre matériel. D'autre part, au moment du chargement des programmes sur le disque dur, nous nous sommes rendus compte que la disquette SAMPLES (voir plus loin) contenait des erreurs (affichage d'un message). Il n'était donc pas possible de travailler sur ce logiciel. Malheureusement pour nous, les informaticiens de l'UNESCO étaient en vacances, et la seule chose que pouvait faire la secrétaire était de nous envoyer une autre disquette, sans toutefois nous garantir son fonctionnement.

C'est là que nous tenons à remercier une nouvelle fois Monsieur BOUCHE, qui a accepté de nous envoyer très rapidement une copie du logiciel de l'E.N.S.B., d'autant plus que nous attendons toujours la disquette de remplacement de l'UNESCO!

1-PRESENTATION GENERALE DU SYSTEME

Micro-Isis permet de créer et de gérer des bases de données textuelles. Ces textes sont structurés en rubriques définies par l'utilisateur. Chaque unité d'information de la base est composée d'éléments de données, stockés dans des **champs**. Un champ n'est reconnu et appelé que par une étiquette numérique, qui indique son contenu. L'ensemble des champs contenant les données d'une unité d'information est appelé un **enregistrement**. Micro-Isis gère des champs de longueur variable, définie par l'utilisateur. Lorsqu'un champ contient plusieurs éléments de données, on dit qu'il est composé de **sous-champs**, chacun étant identifié par un **délimiteur de sous-champs** (ensemble de deux caractères précédant l'élément). En outre, un champ peut être répétitif, c'est-à-dire qu'un enregistrement donné contient alors plus d'une fois ce champ (exemple du champ auteur ou du champ mots clés) : on parle alors d'occurrences multiples du champ.

2-FONCTIONS

Micro-Isis présente diverses fonctions regroupées dans un ensemble de huit services, classés en deux catégories : les services orientés utilisateur, et les services orientés système destinés au gestionnaire de la base.

Les quatre services orientés utilisateur :

- * ISISENT saisie et mise à jour des données,
- * ISISRET recherche de l'information,
- * ISISPRT production de sorties imprimées,
- * ISISINV gestion du fichier inversé.

Les quatre services orientés système :

- * ISISDEF définition de nouvelles bases et/ou modifications de la définition de bases existantes,
- * ISISUTL utilitaires divers de gestion du système,
- * ISISXCH échanges de données avec d'autres systèmes et utilitaires du fichier maître,
- * ISISPAS programmation avancée.

3-STRUCTURE D'UNE BASE DE DONNEES

Une base de données est constituée de plusieurs fichiers logiquement reliés mais physiquement distincts :

* Fichiers de définition d'une base : caractéristiques de la structure et du contenu des enregistrements. Le service ISISDEF permet la création et/ou la modification de la définition de la base de données, qui comporte les éléments suivants : table de définition des champs, bordereau(x) de saisie des données, format(s) d'affichage, table(s) de sélection des champs. Nous revenons par la suite sur tous ces éléments, plus en détail, avec le cas particulier de nos bases de données.

* Fichier maître : contient tous les enregistrements de la base de données. Un enregistrement est identifié par un numéro unique, attribué automatiquement lors de sa création, c'est le NUMERO DE FICHIER MAITRE (NFM).

* Fichier inversé : contient tous les termes utilisés en recherche comme points d'accès; à chaque terme est associée une liste de références relatives aux enregistrements d'où il a été extrait. Le fichier inversé représente l'index du fichier maître. Pour une base, les termes à rechercher sont définis dans la table de sélection des champs qui contient la liste des champs à indexer et les techniques d'indexation de chaque champ. La version actuelle ne gère que des points d'accès d'au plus 30 caractères.

* Fichier ANY : fichier optionnel, associé au fichier inversé. Il est utilisé en recherche pour lier entre eux des termes associés. Un terme ANY est un nom collectif associé à une liste de termes à rechercher. Nous n'avons pas créé ce genre de fichier pour nos bases de données.

* Relations entre fichiers : après qu'une équation de recherche ait été entrée, Micro-Isis consulte le fichier inversé et construit les listes des NFM associés à chaque terme recherché. Ces listes sont ensuite traitées par le programme en tenant compte des opérateurs logiques spécifiés dans l'équation de recherche. En fin de traitement, on obtient une liste unique, appelée liste de pointeurs, contenant les NFM répondant à l'équation de recherche. Le nombre de pointeurs (P) est affiché au niveau de la réponse à une équation de recherche.

4-CREATION D'UNE BASE DE DONNEES

Le processus de création d'une base de données avec Micro-Isis se déroule en plusieurs étapes :

* définition de la notice et des champs qui la composent, c'est la Table de définition des champs (TDC),

* définition du bordereau de saisie,

* définition des formats d'affichage qui précisent comment seront affichés les enregistrements à l'écran, et/ou comment ils seront imprimés (format d'impression),

* définition du processus de création du fichier inversé (ensemble des termes indexés) à l'aide d'un format d'extraction des données, c'est la Table de sélection des champs (TSC).

C'est cette démarche que nous avons utilisée, démarche suivie automatiquement par le logiciel, qui passe d'une étape à l'autre sans retour au menu principal, lors de la création d'une nouvelle base de données.

5-UTILISATION D'UNE BASE DE DONNEES

* interrogation et visualisation des résultats,

* définition des bordereaux d'impression et de tri pour les sorties imprimées d'enregistrements ou des résultats d'une recherche .

Entre la création et l'utilisation d'une base de données, il est bien certain que des enregistrements doivent être saisis, et que le fichier inversé doit être généré et mis à jour.

6-INSTALLATION

Le logiciel Micro-Isis est distribué sur trois disquettes appelées ISIS01, ISIS02 et SAMPLES.

Avant d'exécuter le fichier de commande INSTALL.BAT de la première disquette d'installation, il est nécessaire de créer, dans le répertoire du logiciel, cinq sous-répertoires qui contiendront chacun un type de fichiers. Ces sous-répertoires sont indiqués dans les paramètres 1, 2, 3, et 5 du fichier SYSPAR.PAR, situé dans le répertoire principal de CD/ISIS (dont le nom est ISIS⁽⁴⁾) :

le répertoire du système (SYS) : il contient les fichiers exécutables de ISIS ainsi que les fichiers de recouvrement;

le répertoire des menus (MENU) : il contient les menus, les bordereaux du système et les tables de conversion;

le répertoire des messages (MSG) : il contient les bases de données de messages;

le répertoire des bases de données (DATA) : il contient les fichiers des bases de données;

le répertoire des programmes d'application (PROG) : il contient les programmes d'application écrits en Pascal.

Le fichier SYSPAR.PAR contient en outre, au paramètre 7 un code d'une lettre (ici F) précisant la langue de travail initiale, sélectionnée dès le lancement de CD/ISIS. (Cf. ci-dessous le contenu du fichier SYSPAR.PAR).

```
C:\>cd isis
```

```
C:\ISIS>type syspar.par
1=C:\isis\prog\
2=C:\isis\menu\
3=C:\isis\msg\
4=C:\isis\
5=C:\isis\data\
7=F
```

4 Les noms des répertoires sont les mêmes que ceux utilisés dans la documentation de Micro-Isis.

L'étape suivante consiste à copier INSTALL.BAT sur le disque dur :

```
CD\ISIS puis COPY a:INSTALL.BAT \
```

pour ensuite exécuter la procédure INSTALL, guidée à l'écran par des messages (pour l'introduction successive des différentes disquettes).

Cependant, nous avons utilisé la procédure INSTALLE, car le logiciel provient d'une copie faite par Monsieur Bouché, et qui regroupe tous les chemins d'accès aux différents sous-répertoires créés précédemment.

Au lieu de taper la commande

```
INSTALL \ISIS\SYS \ISIS\MENU \ISIS\MSG \ISIS\DATA \ISIS\PROG
```

dans le répertoire ISIS, nous avons seulement lancé la commande INSTALLE.

Pour que le système d'exploitation MS-DOS puisse trouver ISIS, il faut établir un chemin d'accès permanent au répertoire principal de ce programme. On passe donc dans le fichier AUTOEXEC.BAT pour ajouter ou modifier la commande PATH pour qu'elle contienne le chemin d'accès à ISIS, à l'aide de l'éditeur de texte EDLIN (Cf ci-dessous le contenu du fichier AUTOEXEC.BAT).

```
C:\>type autoexec.bat
keyb fr
PATH c:\;c:\dos;c:\kc;c:\word ;c:\isis\sys;c:\kortex
mouse
prompt $p$g
root
```

Micro-Isis est donc installé sur le disque dur du micro-ordinateur, dans le répertoire ISIS. Pour envoyer le logiciel à partir de la racine du disque dur C:, nous appelons ISIS, puis nous tapons la commande MISIS:

```
C:>cd ISIS
C:\ISIS\MISIS
```

III / FONCTIONNEMENT DE MICRO-ISIS

Le menu principal de Micro-ISIS affiché à l'écran, nous passons à la création des bases de données. Nous avons en effet décidé, d'un commun accord avec Monsieur GIRARD, de créer une base de données pour les ouvrages et articles de périodiques, dont le nom est DOC, et une autre pour les documents d'archives et dont le nom est ARCHI. Par la suite, et selon le développement du centre de documentation, nous avons envisagé la possibilité de créer une base de données pour chaque type de documents. Il nous a semblé, en effet, plus facile et plus judicieux de choisir cette solution, au regard des différences importantes qui peuvent exister entre les champs de documents tels que des cartes, des bandes sonores et vidéos...

A / LA BASE DE DONNEES DOC

L'ordre des étapes pour la création de cette base est le suivant :

- Table de définition des champs,
- Bordereau de saisie,
- Format d'affichage,
- Table de sélection des champs,
- Bordereau d'impression,
- Bordereau de tri.

Une fois ces étapes exécutées, nous pouvons passer à l'utilisation proprement dite de la base de données, c'est-à-dire à la saisie des enregistrements, à la mise à jour du fichier inversé et à la recherche.

1-LA TABLE DE DEFINITION DES CHAMPS

Elle informe sur le contenu des enregistrements de la base de données, et définit en particulier la liste des champs présents dans la base, ainsi que les paramètres décrivant chaque champ. Elle est créée et modifiée au moyen du service ISISDEF (Définition de bases de données), au sein duquel on sélectionne l'option "C : Création d'une nouvelle base de données".

Un tableau s'affiche alors à l'écran que l'on remplit à l'aide d'un éditeur de lignes.

Les paramètres de la TDC :

* **ETIQUETTE DU CHAMP (Etiqu.)** : les éléments d'une référence bibliographique sont stockés dans des champs et sous-champs. Les champs sont identifiés par une étiquette numérique, et les sous-champs par un délimiteur de sous-champ (code de deux caractères). Cette étiquette est un nombre entre 1 et 32767.

* **NOM DU CHAMP (Nom)** : à ce niveau nous donnons le nom du champ correspondant à l'étiquette précédemment définie. Ce nom est uniquement utilisé lors de la définition du bordereau de saisie, pour caractériser le champ à l'écran. Le nom ne doit pas dépasser 30 caractères.

* **LONGUEUR DU CHAMP (Long.)** : nombre compris entre 1 et 1650, indiquant la longueur probable, en caractères, du champ. La seule longueur imposée concerne les champs avec masque, et qui ne peut dépasser 20 caractères. La longueur par défaut est 100.

* **TYPE DE CHAMP (Typ.)** : code d'une lettre indiquant le jeu de caractères admis dans le champ et permettant ainsi des contrôles de saisie. Les différentes valeurs et leur signification sont précisées en bas de l'écran. La valeur par défaut est X, le champ peut contenir tout caractère alphanumérique (seul champ non contrôlé lors de la saisie). La lettre P désigne un champ avec une structure fixe, contrôlée par un masque de saisie, dont le contenu exact est défini dans le bordereau de saisie. Sa structure est définie dans la colonne "sous-champs/masques".

* **REPETITIVITE (Rep.)** : La lettre R indique que le champ est répétitif, c'est-à-dire que dans le cas où un élément de données se présente plus d'une fois dans un enregistrement, Micro-Isis créera autant de champs nécessaires qu'il y a d'occurrences de cet élément. Dans DOC, les champs répétitifs sont les champs AUTEURS et MOTS CLES. Si le champ n'est pas répétitif, on n'inscrit aucune lettre.

* **SOUS-CHAMPS/MASQUES (Délimiteur/masque)** : Si le champ contient des sous-champs, on définit ici les délimiteurs de sous-champs, dans l'ordre dans lequel ils apparaîtront lors de la saisie. C'est le deuxième élément du code de deux caractères marquant un sous-champ que l'on indique, le premier étant l'accent circonflexe (^). Le langage de formatage remplaçant automatiquement ces délimiteurs par des signes de ponctuation, le choix de ce caractère alphanumérique se fait donc en fonction de la table de remplacement des délimiteurs :

 ^a donne ;
 ^b à ^i donne ,
 autres donne .

Notre choix des caractères a également essayé de tenir compte de l'aspect mnémotechnique; ainsi le code ^p renvoie à un nombre de pages, ^v à un nombre de volumes, ^e à un nom d'éditeur... Cependant, l'emploi de ces codes au niveau de la saisie est guidé par un message.

Un masque est la description caractère par caractère du contenu d'un champ. Ces caractères sont remplacés dans cette colonne par des codes :

X	l'entrée doit contenir un caractère alphanumérique,
A	" " " alphabétique,
9	" " " numérique,
autre	" " le caractère indiqué.

Pour les noms des champs de notre base de données DOC, nous avons utilisé une typographie différente pour ce qui concerne les champs spécifiques aux périodiques, c'est-à-dire que les noms des champs TITRE DU PERIODIQUE, ANNEE MOIS, NUMERO TOME SERIE PAGES, sont écrits en minuscules à l'inverse des autres champs écrits en majuscules.

La sauvegarde de cette TDC se fait en tapant X deux fois. Le système passe alors directement à la définition du bordereau de saisie des données.

2-LE BORDEREAU DE SAISIE

Il est semblable à un formulaire pré-imprimé où l'on remplirait les zones blanches. Le bordereau de saisie par défaut porte le même nom que la base de données, mais il est possible d'en créer d'autres en passant par le service ISISDEF option "M : Modification de la base de données", puis option "B : Création/modification des Bordereaux de saisie".

Ce bordereau sert à entrer les données stockées dans le fichier maître.

Notre bordereau de saisie DOC se présente sur deux pages. Chaque champ du bordereau est entré ou modifié au moyen de l'éditeur de champ.

Etiqu.	Nom	Position du champ	Position du contenu	Attrib
10	AUTEUR(S)	1/2	1/15	N
	Entrer le nom en majuscules (ou Anonyme si pas d'auteur) suivi du prénom en minuscules. Les auteurs sont séparés par % (car champ répétitif) sans espace avant et après.			
20	TITRE	3/2	3/11	B
	Le sous-titre est précédé du signe ^s (car sous-champ). Les mots à indexer sont entourés de crochets <>, avec des espaces de part et d'autre.			
21	PERIODIQUE	8/2	8/16	S
	pas de message			
22	ANNEE, MOIS	10/6	10/19	N
	L'année doit être précédée du signe ^a et le mois du signe ^m. Pour un journal, entrer après le signe ^m le jour et le mois.			
23	N°, TOME, SERIE, PAGES	11/6	11/30	N
	Entrer le N° précédé de ^n, le tome de ^t, la série de ^s et les pages de ^p. Préciser pour chaque élément son intitulé : ex: Tome 2 ou Série XX, p.x à y...			

25	MENTION D'EDITION	15/6	15/26	N
Ecrire le numéro de l'édition suivi de éd., sauf si 1ère édition. Préciser si c'est une édition originale.				
30	EDITEUR	16/6	16/18	N
Entrer le lieu d'édition précédé de ^l, le nom de l'éditeur précédé de ^e et l'année précédée de ^d. Préciser s'il manque un des éléments.				
40	COLLATION	18/6	18/17	N
Exemple avec tous les éléments : ^v[2 vol.]^p[45 p.]^i[i11.]^c[cartes]^b[bibliog.].				
50	COLLECTION	19/6	19/20	N
Entrer ^c suivi du nom de la collection puis ^n suivi du numéro dans la collection.				
60	COTE	20/2	20/9	N
Indiquer le lieu et la cote si le document n'est pas au centre de documentation.				
70	MOTS CLES	2/36	4/2	V
Les mots clés sont séparés par des % (champ répétitif) sans espace de chaque côté.				
80	RESUME	10/36	12/1	N
Entrer les mots ou groupes de mots à indexer entre crochets <>, séparés par des espaces dans le texte.				
90	OBSERVATIONS	19/2	19/18	N
Signaler les photocopies, les microfilms, une thèse ou un mémoire de fin d'études, les conditions de communication (en majuscules).				

Signification de la colonne ATTRIBUT (comment sera affiché le contenu du champ, à l'écran) :

- N Normal
- V Vidéo inverse
- B Brillant
- S Souligné
- C Clignotant
- I Invisible.

Voici ce que ce bordereau de saisie représente sous MICRO-ISIS :

AUTEUR(S) _____

TITRE _____

Périodique _____

Année, Mois _____

N°, Tome, Série, Pages _____

MENTION D'EDITION _____

EDITEUR _____

COLLATION _____

NOTE _____

DOC / 1

MOTS CLES

RESUME

OBSERVATIONS _____

DOC / 2

3-FORMAT D'AFFICHAGE

- Le format d'affichage par défaut porte le même nom que la base de données et est automatiquement sélectionné lors du choix de la base de données. Nous avons modifié ce format en passant par le service ISISDEF, option "M : Modification de la définition d'une base", puis option "H : Création/modification de Formats d'affichage". Pour le charger ensuite et l'utiliser après une recherche, nous passons par le service ISISRET (Recherche et visualisation des données), option "F : Format d'affichage : changement", où l'on donne à la question "nom du format : ", la réponse : @doc.

Description

Ce format, tout comme celui d'extraction des données pour la TSC, se construit à partir du langage de formatage, décrit dans la documentation du logiciel.

Le numéro dans le fichier maître apparaît sur la première ligne sur quatre chiffres. Ce numéro est précédé de l'intitulé NFM.

Le TITRE de l'ouvrage ou de l'article du périodique est précédé de l'intitulé Titre. La deuxième ligne du titre, s'il y en a une, sera alignée par rapport à la seconde (signification de (0,8)). Le mode données MD permet de supprimer les crochets, délimitant les mots à indexer, lors de l'affichage.

Les AUTEURS se présentent de la même façon, mais ne seront pas alignés par rapport à la première ligne.

Le TITRE DU PERIODIQUE, précédé de l'intitulé Titre du périodique, est suivi d'une virgule (" , ") après laquelle s'affiche l'année.

Sur la ligne suivante, s'inscrivent le NUMERO, la SERIE, le TOME et les PAGES dans le cas d'un périodique ou d'un journal. Ensuite, sur une même ligne le système donne, si les champs sont présents⁽⁶⁾, la MENTION D'EDITION, l'EDITEUR et la COLLATION. Les délimiteurs de sous-champs sont remplacés par la ponctuation correspondant au code alphanumérique donné.

Le nom de la COLLECTION suivi du numéro figurent sur la ligne suivante.

Deux lignes plus bas (indication des #), sont inscrits les MOTS CLES. Les données sont séparées par des points (les délimiteurs % des champs répétitifs sont ainsi remplacés) et converties en majuscules (mode données et majuscules MDU).

Le RESUME est aligné par rapport à sa première ligne (mention : (0,9)), les crochets délimitant les mots à indexer sont supprimés par le mode données.

6 Cette remarque est valable pour tous les champs, qui ne s'affichent que s'ils contiennent des données.

Les OBSERVATIONS apparaissent telles qu'elles ont été entrées dans le bordereau de saisie, précédées de l'intitulé Observations.

Enfin, la dernière information à être annoncée, deux lignes plus loin, est la COTE.

Ce format d'affichage des enregistrements à l'écran est donc le suivant :

de la Base de Données : DOC

Nom du format : DOC

```

: ',mfn(4)/mdl,"Titre : "v20(0,8)/#mdl,"Auteur(s) : "v10/#mdl,"Titre du pér
que : "v21", "mdl,v22/mdl,v23/mdl,v25,v30,v40/mdl,v50##mdu,"Mots clés : "v70
l,"Résumé : "v80(0,9)/mdl,"Observations : "v90%##mdl,"Cote : "v60###

```

4- TABLE DE SELECTION DES CHAMPS

Elle définit des critères d'extraction d'un ou plusieurs éléments d'un enregistrement. Ces éléments peuvent être des champs et/ou sous-champs, mais aussi des mots, des phrases. La TSC nous sert à créer les entrées du fichier inversé.

Les TSC sont créées ou modifiées à l'aide du service ISISDEF, puis "M : Modification de la définition d'une base de données" et option "E : Création/modification des tables de sélection des champs", mais rappelons-nous que Micro-Isis passe directement à cette étape lors de la création d'une base de données.

Description

Une TSC est constituée d'une ou plusieurs lignes, chacune définissant trois paramètres :

- un identificateur de champ (colonne ID),
- une technique d'indexation (colonne IT),
- un format d'extraction des données écrit avec le langage de formatage de Micro-Isis.

Le nom de notre TSC est DOC, et se présente ainsi :

* champ 10 AUTEUR(S) : la technique d'indexation 0 est celle qui construit un élément sur base de chaque ligne extraite par le format, les champs n'étant plus identifiables pour cette technique. Le format d'extraction utilisé permet de mettre en attente de traitement chaque nom d'auteur chacun sur une ligne. Les parenthèses indiquent qu'on a affaire à un champ répétitif et qu'il faut donc traiter chaque occurrence, et la barre oblique de passer à la ligne. L'appel du nom du champ est signalé par la lettre v suivie immédiatement de l'étiquette numérique du champ.

* champ 20 TITRE : la technique d'indexation 2 construit un élément sur base de chaque terme ou phrase écrit entre crochets (<>). C'est ainsi que dans le message du bordereau de saisie au sujet des titres, nous précisons qu'il faut entrer les termes que l'on désire indexer entre crochets. Cette technique exige, au niveau du format d'extraction, le mode épreuve car les autres modes suppriment les crochets au moment de l'extraction par le format. Ce mode étant celui par défaut, ceci explique notre format qui consiste en un simple appel de champ.

* champ 21 TITRE DU PERIODIQUE : la technique d'indexation 0 utilisée est la même que pour les auteurs, cette technique permettant également d'indexer des champs ou des sous-champs entiers. Le but ici est de faire apparaître, dans le lexique, tous les noms des périodiques dont est extrait au moins une fois un article.

* champ 22 ANNEE, MOIS : la technique d'indexation 1 construit un élément sur base de chaque sous-champ ou ligne extrait par le format. Il faut utiliser le mode par défaut éprouvé qui conserve les codes des délimiteurs de sous-champs en sortie. Le sous-champ que nous désirons indexer est celui de l'ANNEE du périodique dans lequel figure l'article qui nous intéresse ; pour cela, dans le format d'extraction, l'appel du champ v22 est suivi du code de délimiteur du sous-champ année ^a.

* champ 30 EDITEUR : le format d'extraction permet de mettre sur chaque ligne (barre oblique) les sous-champs NOM D'EDITEUR et ANNEE D'EDITION (codes ^e et ^d respectivement), et de remplacer les délimiteurs par des ponctuations grâce au mode en-tête MH, et au type de conversion L pour garder les données telles qu'elles ont été entrées.

* champ 70 MOTS CLES : la technique d'indexation et le format d'extraction sont les mêmes que pour le champ auteur(s).

* champ 80 RESUME : idem champ titre.

Le lexique ne constitue pas à lui tout seul le mécanisme de recherche : chaque terme doit être relié aux enregistrements dans lesquels il apparaît. C'est pourquoi Micro-Isis associe aux termes à rechercher une liste de pointeurs qui indiquent ce lien. Chaque terme a autant de pointeurs que le nombre de fois qu'il apparaît dans la base.

Notre TSC pour la création du fichier inversé figure ci-dessous :

de la Base de Données : DOC TSC pour Fichier Inversé Nom TSC : DOC

ID	IT	Format d'extraction des données
----	----	---------------------------------

10	0	(v10/)
20	2	v20
21	0	v21
22	1	v22^a
30	0	mhl,v30^e/v30^d
70	0	(v70/)
80	2	v80

Après la sauvegarde de cette table de sélection des champs, le système passe automatiquement à la définition du format d'affichage.

5-LES BORDEREAUX SYSTEME

Le service ISISPRT (Triés et impressions) permet d'imprimer les résultats d'une recherche (préalablement sauvegardés avec l'option S du service ISISRET) et/ou d'imprimer une série d'enregistrements.

Les enregistrements peuvent être triés selon n'importe quelle combinaison de champs ou de sous-champs. Les champs de tri peuvent être imprimés sous forme d'en-têtes (ou vedettes). A chaque utilisation du service ISISPRT, on doit fournir les paramètres de tri et de mise en page. Ils sont entrés dans deux bordereaux du système appelés bordereau d'impression et bordereau de tri.

Sous ce service ISISPRT, nous avons le choix entre bordereau personnalisé (option P) et bordereau standard (option S). Ce dernier, qui a pour nom FYPRT, contient les paramètres de mise en page, qui lorsqu'ils sont entrés, sont valides uniquement pour la session d'impression en cours. Si on doit utiliser souvent les mêmes types de sorties, ces paramètres peuvent être définis de façon permanente dans un bordereau personnalisé. On peut ensuite appeler ce bordereau personnalisé par l'option P de ce menu. C'est ce que nous avons choisi comme solution.

Description du bordereau d'impression

Nous avons utilisé le service ISISUTL (Utilitaires du système),

puis l'option "B : Bordereaux du système : création/modification",

et l'option "C : Copie d'un bordereau-système".

Cette copie s'est effectuée du bordereau standard FYPRT vers le nom de notre bordereau personnalisé appelé DYOC (la deuxième lettre du nom des bordereaux doit toujours être un Y).

Les paramètres sont les suivants :

:Base Donnéesdoc____ Limites NFM 1/32000____ Nom:Fichier sauvegardesave__

nier Titre *Résultats de la recherche dans la base DOC_____

xième Titre _____

isième Titre _____

mat d'impression mdl,v20/mdl,v10/#mdl,"Périodique : "v21", "mdl,v22/mdl,v23/r
v25,v30,v40/mdl,v50#mdu,"Mots clés : "v70/#mdl,"Résumé : "v80(0,9)/#mdl,"Obs
tations : "v90%#mdl,"Cote : "v60###_____

eur texte 75_ Nbre de colonnes 1 Largeur colonne 75_

es/page 60_ Numéro 1ère page 1___ Tolérance Fin Colonne 5_

entation 5_ Tri ? Y Nom:Bordereau de tri dyocs

Nom:Fichier impression lpt1_____

DYOC / 1

Nous avons pris comme format d'impression un format légèrement plus simplifié par rapport à celui d'affichage. En effet, le numéro dans le fichier maître n'apparaît pas car c'est une donnée inutile pour un chercheur, alors que pour le gestionnaire de la base de données, elle lui permet d'accéder rapidement à un enregistrement à modifier, par exemple.

Les intitulés Titre et Auteur(s) ont été également supprimés

Nous avons choisi d'associer à ce bordereau d'impression, un bordereau de tri, créé de la même façon que le précédent, par copie du bordereau standard FYSRT (pour la version française), et qui porte le nom de DYOCs.

Description du bordereau de tri

Les enregistrements issus de la recherche sont triés par ordre alphabétique d'auteurs, chaque auteur générant une clé de tri (indicateur de traitement d'en-tête 1).

La deuxième clé de tri indique comment trier les enregistrements ayant la même clé primaire (1ère clé de tri). Dans notre cas, les enregistrements de chaque auteur sont triés par ordre alphabétique des titres, sans fichier de mots vides.

Ce bordereau se présente de la manière suivante :

Nombre d'en-têtes 1 Fichier Mots-vides _____

Format en-tête : _____

Longueur 1ère clé de tri 20_ Indic. traitement entête 1
pour 1ère clé de tri 1 0 (v10/)

Longueur 2ème clé de tri 30_ Indic. traitement entête 0
pour 2ème clé de tri 2 0 v20

Longueur 3ème clé de tri _____ Indic. traitement entête 0
pour 3ème clé de tri _____

Longueur 4ème clé de tri _____ Indic. traitement entête 0
pour 4ème clé de tri _____

DYOCs / 1

Les bordereaux du système ayant une taille limitée à 2000 caractères, pour stocker les données textuelles, nous avons effacé tous les messages d'aide, comme la documentation nous le conseille.

Après la sauvegarde de ces différents bordereaux, nous pouvons passer à la saisie des enregistrements. Cette saisie peut se faire, par ailleurs, avant la création du format d'affichage et la définition des bordereaux système, la seule différence résidant dans le fait que nous ne pourrions pas visualiser à l'écran les enregistrements saisis, ni les faire sortir sur l'imprimante.

6-LA SAISIE DES ENREGISTREMENTS

Ayant très peu de documents, nous n'avons pu tester cette structure que sur un petit nombre d'enregistrements.

La saisie se fait en passant par le service ISISENT (Saisie et mise-à-jour), du menu principal, puis par l'option "N : Nouveaux enregistrements (création)". La première page du bordereau de saisie courant s'affiche à l'écran et l'on peut entrer les données champ par champ. Quand tous les champs ont été saisis, Micro-Isis passe automatiquement en mode de modification d'enregistrement et les données peuvent être corrigées si nécessaire. Les messages d'aide, entrés lors de la définition du bordereau de saisie, sont appelés au moyen de la touche de fonction F1.

Quant au choix des mots du lexique (termes indexés), nous avons opté pour la solution la plus simple, qui consiste à une indexation en mots libres, sans consultation d'aucune liste de termes ou de thésaurus. Cette solution nous semble, dans un premier temps, la plus adaptée, vue le peu de documents possédés et l'ensemble des domaines couverts. D'autre part, au niveau du champ MOTS CLES, nous pouvons inclure des termes plus généraux que le sujet traité, tels que "histoire, agriculture, écologie, etc", permettant, si on le désire, de faire des sorties annuelles de listes de documents enregistrés dans tel ou tel secteur.

Pour visualiser les références saisies, et selon le format d'affichage pré-défini, il faut retourner au menu principal, choisir le service ISISRET, puis l'option "F : Format d'affichage : changement" (indiquer alors comme nom @doc), puis l'option "B : Balayage du fichier-maître".

Micro-Isis ne met pas automatiquement à jour le fichier inversé après l'ajout, la modification ou l'effacement d'un enregistrement du fichier maître.

Pour cela, il faut utiliser le service ISISINV (Inversion de fichiers). Lors de la saisie des premiers enregistrements ou après une modification de la TSC, il est nécessaire de choisir l'option "G : Génération complète du fichier inversé", pour créer, trier et charger le fichier de liens dans le fichier inversé.

L'option "M : Mise à jour du fichier inversé" doit être activée après chaque modification, ajout ou effacement d'enregistrements. Cette option, contrairement à l'option G, ne crée pas de fichier de liens.

7-LA RECHERCHE

Elle se fait en choisissant le service ISISRET (Recherche et visualisation), dans le menu principal.

L'option V permet la visualisation du lexique et l'écriture d'équations de recherche, par la sélection directe de termes à l'écran. Pour sélectionner un terme, il suffit de placer le curseur sur ce terme, taper la lettre S, sélectionner un autre terme et entrer l'opérateur booléen adéquat. Le signe = donne l'équation ainsi formulée, et la touche Entrée le résultat.

L'option R permet d'écrire une équation de recherche soit à partir des termes du lexique, lorsqu'on les connaît bien, soit sur texte libre. A ce moment l'équation doit être précédée du signe ? .

LE LANGAGE DE RECHERCHE est basé sur l'algèbre booléenne, outil pour écrire des opérations logiques entre des ensembles d'éléments. Les principaux opérateurs, et leur signification, sont les suivants :

- opérateurs de recherche :

OU Logique (union) a pour symbole +
 ET Logique (intersection) a pour symbole *
 NON Logique (exclusion) a pour symbole ^.

- opérateurs de niveau et de proximité :

(G) pour la recherche au sein d'un même champ,
 (F) pour la recherche au sein d'un même champ ou d'une même occurrence dans le cas de champs répétitifs,
 . idem (F) mais les termes sont séparés par au plus n mots, où n représente le nombre de points moins un,
 \$ idem (F) mais les termes sont séparés exactement par n mots, où n représente le nombre de \$ moins un.

- fonctions numériques :

= égal
 < inférieur
 > supérieur
 <= inférieur ou égal
 >= supérieur ou égal
 <> différent
 : contient

- restricteur :

on peut limiter la recherche à un champ ou à un groupe de champs particulier. Les restricteurs s'écrivent ainsi : terme de la recherche/(t1,t2,t3,...)
 où t1, t2, t3 est l'ensemble des identificateurs de champ (étiquette du champ) sur lesquels on limite la recherche.

REPONSE A UNE EQUATION DE RECHERCHE :

Isis exécute les opérations suivantes :

* attribution d'un numéro unique, appelé numéro d'ensemble #n, à l'équation de recherche entrée,

* affichage du nombre de pointeurs P pour chaque terme de l'équation, pour chaque partie de l'équation et pour l'ensemble de l'équation,

* affichage du nombre d'enregistrements différents T répondant à la question.

On peut rappeler une équation exécutée antérieurement à l'aide de son numéro d'ensemble précédé du signe #.

A ce niveau là, il est possible de demander l'affichage à l'écran des résultats⁽⁶⁾, soit en repassant par le menu précédent, soit en tapant directement la lettre A pour affichage.

De même, la sauvegarde peut se faire directement en tapant S puis SAVE comme nom de fichier de sauvegarde (nom obligatoire que l'on retrouve ensuite dans le bordereau d'impression).

Il est parfois utile d'avoir un historique des équations de recherche entrées, ne serait-ce que pour en affiner certaines ou pour les croiser. Pour cela, la frappe de la touche H, soit directement après la recherche, soit en repassant par le menu précédent, nous fournit la liste des équations de recherche, avec leur numéro d'ensemble (#n) et le nombre d'enregistrements (T)

6 Selon le format d'affichage pré-défini @doc.

B/ LA BASE DE DONNEES ARCHI

C'est une base de données qui gère les documents d'Archives, que le centre de documentation reçoit soit par dons (originaux), soit sous forme de microfilms et qui proviennent donc, dans ce cas, des services d'Archives départementaux ou municipaux.

L'ordre des étapes pour la création de cette base est bien évidemment le même que pour DOC. Nous ne reviendrons, dans la suite de cet exposé, que sur les points particuliers propres à cette base ARCHI, tout en suivant le même plan.

1-LA TABLE DE DEFINITION DES CHAMPS

* Champ 10 ANALYSE DE LA PIECE : ce champ correspond en quelque sorte, à la fois au titre et au résumé dans la base de données DOC. C'est une description détaillée du document ou d'un groupe de documents ayant le même thème, à l'image de ce que l'on peut trouver dans les répertoires numériques des séries d'Archives départementales.

* Champ 20 DATE : la date ne figure pas, comme l'on pourrait s'y attendre, dans l'analyse de la pièce. Nous avons préféré l'extraire, car nous avons choisi de trier les enregistrements, pour l'impression, par date. Un champ date est ainsi plus facile à indexer lorsqu'on construit la table de sélection des champs, mais également la TSC pour une clé de tri (Cf. plus loin). D'autre part, se pose le problème des dates du calendrier révolutionnaire, commençant par AN suivi d'un chiffre en caractères romains. Face à cette difficulté, nous avons décidé de traduire la date du calendrier révolutionnaire selon notre calendrier actuel, et de rejeter à la fin du champ, et entre parenthèses, la date telle qu'elle est indiquée dans l'analyse de la pièce. Ce détail fait l'objet d'un message dans le bordereau de saisie.

* Champ 30 COTE : la longueur de ce champ permet d'indiquer soit la cote aux Archives départementales ou nationales, soit la cote au centre de documentation. Ces deux informations, qui peuvent être présentes ensemble dans ce champ, sont précédées des délimiteurs de sous-champs ^d et ^f. Cette option donne la possibilité au chercheur travaillant sur microfilms, de recourir s'il le désire au document original, et donc de connaître immédiatement sa localisation.

* Champ 40 MOTS CLES : ce champ répétitif se présente et est traité de la même façon que dans la base DOC.

* Champ 50 FONDS : ce champ précise si les documents forment un ensemble que nous ne devons pas disperser, et traiter séparément. Dans ce champ, figure également le nom du propriétaire ou du donateur de ce fonds.

* Champ 60 ORIGINE DU DOCUMENT : Nous mentionnons à cet endroit si le document traité est un don ou un prêt. Dans ce cas, il peut y avoir des restrictions à la communicabilité de ce dernier, de la part du propriétaire ou du donateur, ainsi qu'une certaine discrétion à observer vis-à-vis de ces personnes. C'est pourquoi, ce champ est omis dans les formats d'affichage et d'impression ARCHI, mais figure dans un format spécial ORCHI (voir le paragraphe sur les bordereaux système).

* Champ 70 OBSERVATIONS : ce champ est utile pour indiquer sous quelle forme se présente le document (photocopie, original, microfilm) et les conditions de la communication au public.

Notre table de définition des champs se présente donc ainsi :

Table de Définition des Champs (TDC)

Base de données : ARCHI

Etiqu.	Nom	Long	Typ	Rep	Délimiteur/masque
10	Analyse de la pièce	400	X		
20	Date	60	X		
30	Cote	100	X		df
40	Mots clés	400	X	R	
50	Fonds	100	X		
60	Origine du document	200	X		
70	Observations	200	X		

2-LE BORDEREAU DE SAISIE

Etiq.	Nom	Position du champ	Position du contenu	Attrib
10	ANALYSE DE LA PIECE	1/1	1/27	V
Mettre entre <> les mots que l'on veut indexer.				
20	DATE	8/6	8/13	N
Les dates du calendrier révolutionnaire doivent être transcrites dans le calendrier d'aujourd'hui, mais reportées en fin de champ entre parenthèses.				
30	COTE	10/1	10/8	N
La cote aux Archives Départementales ou Nationales doit être précédées de ^d, celle du centre de documentation de ^f.				
40	MOTS CLES	13/1	13/14	B
Séparer les mots clés par %.				
50	FONDS	1/2	1/11	N
Indiquer si les documents appartiennent à un ensemble formant ainsi un fonds à ne pas disperser. Préciser le nom du propriétaire ou du donateur de ce fonds.				
60	ORIGINE DU DOCUMENT	4/2	4/25	S
Préciser si le document nous a été prêté ou donné, l'origine et l'adresse du propriétaire ou du donateur. Ce champ n'apparaîtra à l'affichage que sur demande.				
70	OBSERVATIONS	8/2	8/18	N
Indiquer les photocopies, microfilms, les documents en dépôt, et surtout si le document est communicable et sous quelles conditions.				

Le bordereau de saisie ARCHI, sous MICRO-ISIS, se présente ainsi :

analyse de la pièce _____

Date _____

note _____

Mots clés _____

ARCHI / 1

Fonds _____

Origine du document _____

Observations _____

ARCHI / 2

3-LES FORMATS D'AFFICHAGE

Dans le premier format d'affichage, qui a pour nom ARCHI, tous les champs sont affichés sauf le champ ORIGINE DU DOCUMENT, pour les raisons que nous avons données précédemment, dans la Table de définition des champs. Les mots clés sont affichés en majuscules, la date est décalée à la colonne 6, les deux cotes (aux Archives Départementales ou Nationales, et au centre de documentation) sont alignées, chacune sur une ligne. Le format d'affichage ARCHI se présente donc ainsi :

de la Base de Données : ARCHI

Nom du format : ARCHI

```
document N°',mfn(4)/mdl,"Analyse de la pièce : "v10(0,22)/c6,mdl,"Date : "v20/#
,"mots cles : "v40(12,12)/#mdl,"Fonds : "v50/mdl,"Observations : "v70/#mdl,"C
: "v30^d/c8,mdl,v30^f##
```

Cependant, comme nous l'avons déjà évoqué, un second format d'affichage a été créé, du nom d'ORCHI. Dans ce dernier, le seul changement majeur par rapport à ARCHI, vient de l'affichage du champ ORIGINE DU DOCUMENT, même si celui-ci est vide d'éléments. En effet, nous avons utilisé des littéraux inconditionnels ' ' , c'est à dire que le texte entre délimiteurs, ici origine du document, est toujours inséré quelque soit la présence du champ. Ce format figure ci-après :

de la Base de Données : ARCHI

Nom du format : ORCHI

```
document N°',mfn(4)/mdl,"Analyse de la pièce : "v10(0,22)/c6,mdl,"Date : "v20/#
,"mots cles : "v40(12,12)/#mdl,"Fonds : "v50/mdl,"Observations : "v70/#mdu,'o
ine du document : 'v60/#mdl,"Cote : "v30^d/c8,mdl,v30^f##
```

4-LA TABLE DE SELECTION DES CHAMPS

Nous avons décidé d'indexer les champs analyse de la pièce, date et mots clés.

Le champ 10 ANALYSE DE LA PIECE : les mots à indexer sont entourés de crochets lors de la saisie, et la technique d'indexation est donc celle qui construit un élément sur base de chaque terme écrit de cette façon.

Pour le champ 20 DATE la technique d'indexation 0 construit un élément sur base de chaque ligne extraite par le format. Comme nous désirons indexer la totalité du champ, le format d'extraction employé fournit une ligne pour la date.

Le champ 40 MOTS CLES est un champ répétitif. Chaque occurrence est extraite sur une ligne, pour pouvoir appliquer la technique d'indexation 0.

La TSC ARCHI est donc la suivante :

m de la Base de Données : ARCHI TSC pour Fichier Inversé Nom TSC : ARCHI

ID	IT	Format d'extraction des données
10	2	v10
20	0	mdl,v20
40	0	(v40/)

5-LES BORDEREAUX SYSTEME

Nous avons créé un bordereau d'impression personnalisé, du nom de AYRCH qui utilise le format d'impression @archi, celui où n'apparaît donc pas le champ ORIGINE DU DOCUMENT.

Le bordereau de tri associé porte le nom de AYRCS. Les enregistrements sont triés par ordre chronologique, en prenant pour première clé de tri le champ DATE dans sa totalité, c'est-à-dire que si la première partie de la date est commune à deux enregistrements, le tri se fait sur sa deuxième partie. Ces deux bordereaux système sont reproduits ci-dessous :

Nom:Base Donnéesarchi_ Limites NFM 1/32000___ Nom:Fichier sauvegardesave___

Premier Titre * Résultat de la recherche dans ARCHI : _____

Deuxième Titre _____

Troisième Titre _____

Format d'impression @archi_____

Largeur texte 75_ Nbre de colonnes 1 Largeur colonne 75_

Lignes/page 60_ Numéro 1ère page 1___ Tolérance Fin Colonne 5_

Indentation 5_ Tri ? y Nom:Bordereau de tri ayrcs

Nom:Fichier impression lpt1_____

AYRCH / 1

Nombre d'en-têtes 1 Fichier Mots-vides _____

Format en-tête : _____

Largeur 1ère clé de tri 10_ Indic. traitement entête 0
C pour 1ère clé de tri 1 0 v20_____

Largeur 2ème clé de tri ___ Indic. traitement entête 0
C pour 2ème clé de tri _____

Largeur 3ème clé de tri ___ Indic. traitement entête 0
C pour 3ème clé de tri _____

Largeur 4ème clé de tri ___ Indic. traitement entête 0
C pour 4ème clé de tri _____

AYRCS / 1

Nous avons regroupé en annexes des exemples d'enregistrements tels qu'ils sont affichés à l'écran, et tels qu'ils sont imprimés après une recherche, pour les deux bases de données DOC et ARCHI.

Figure également en annexes le détail de la présentation de tous les bordereaux système des bases de données DOC et ARCHI (position des champs, longueur, valeurs...). Ces sorties s'obtiennent en passant par le service ISISUTL, puis l'option "S Sortie des bordereaux sur WSLIST.LST. Ces bordereaux sont alors sauvegardés dans le fichier WSLIST.LST que l'on peut rappeler et imprimer sous DOS en faisant :

```
CD/ISIS puis PRINT WSLIST.LST, et en donnant comme nom d'imprimante LPT1.
```

Nous avons aussi reproduit le lexique des fichiers inversés de DOC et ARCHI, obtenu de la même manière que précédemment, mais en passant dans Micro-Isis par le service ISISINV, puis l'option Edition du lexique du fichier inversé.

Ces structures ne peuvent pas être définitivement fixées car nous n'avons pas pu les tester sur un nombre suffisant d'enregistrements. Ceci est encore plus vrai pour la base ARCHI, car les enregistrements sont tirés du répertoire numérique de la série Edépôt des Archives départementales de Mende. Ces exemples ont été pris au hasard, et par la suite peuvent surgir des difficultés que nous n'avons pas prévues au départ. C'est pourquoi, les structures de nos deux bases de données sont relativement simples, tant à construire qu'à modifier.

Avec Micro-Isis, les modifications sont faciles à faire, il ne faut pas cependant oublier de mettre à jour le fichier inversé, voire même dans certains cas (comme la modification de la Table de Sélection des Champs) générer complètement le fichier de liens.

CONCLUSION

La mise en place d'un système informatique, pour la gestion du centre d'Archives et de documentation, objectif principal du stage avec la formation de Monsieur GIRARD, s'est donc effectuée avec succès.

L'informatisation ne porte pour l'instant que sur la gestion des documents lors de leur enregistrement, grâce à la création de deux bases de données sur le logiciel Micro-Isis, l'une pour les monographies et articles de périodiques (DOC), l'autre pour les documents d'Archives (ARCHI). Nous en avons cependant créé une autre pour les bandes sonores (BANDES), qui n'a pu être testée réellement. Je ne l'ai donc pas mentionnée plus tôt, la définition des champs et leur sélection pour la création du lexique étant sujets à des modifications.

A ce propos, la réunion du Comité de pilotage, rassemblant des conservateurs d'Archives et de musées, des spécialistes en histoire, ethnologie, etc, sera aussi l'occasion de discuter de ces problèmes là, pour vérifier si nous n'avons pas oublié certains champs, si leur longueur est suffisante, s'ils doivent être indexés...

Dans le cadre de la formation, il m'a semblé intéressant de rédiger à l'intention de Monsieur GIRARD, un petit guide de l'utilisateur, à partir des cours et travaux dirigés de Monsieur BOUCHE et de la documentation de Micro-Isis. Ce guide reprend toutes les étapes de la création d'une base de données, avec les commandes nécessaires, ainsi qu'un résumé sur le langage de recherche et les procédures à suivre à tous les niveaux de l'utilisation d'une base de données (par exemple, pour passer d'une recherche à la sortie sur imprimante des résultats). Je n'ai cependant pas repris tout ce qui concernait le langage de formatage et le langage d'extraction des données, ne jugeant pas adéquat de récapituler un domaine aussi primordial. Il faudra pour cela se reporter à la documentation de Micro-Isis.

Les documents ne sont pas destinés à sortir du centre, mais à être consultés sur place. Il n'est donc pas utile d'avoir un système de gestion des prêts ou des lecteurs, à l'image de ce qui se fait dans une bibliothèque. Par contre, Monsieur GIRARD envisage de constituer un fichier d'adresses des chercheurs venus au centre, mais sur un logiciel de traitement de texte.

Les aspects informatique et aménagement des locaux étant réglés, il reste maintenant à s'occuper du plus important pour un centre de documentation, l'acquisition des documents. Il n'est pas possible de tous les acquérir en une seule fois, où du moins très rapidement, et les responsables se sont fixés un délai de dix ans environ pour l'achat du plus grand nombre de documents sur la région du Mont Lozère et des Cévennes, quelque soit leur date de publication, et donc pour le fonctionnement optimum du centre d'Archives et de Documentation.

Pour le moment, le documentaliste Monsieur GIRARD aura la tâche de poursuivre la recherche bibliographique, de se tenir à jour, par l'interrogation des bases de données, de Téléthèses, par la collaboration avec les services d'Archives et les Ecomusées du P.N.C., et de gérer les bases de données (création, modification, saisie des enregistrements, indexation, sauvegardes...).

Tout un travail de prospection et de "publicité" me semble être indispensable pour attirer des utilisateurs, le centre n'étant connu pour l'instant que du personnel du Parc National des Cévennes, des Archives départementales du Gard et de la Lozère, et des membres de l'Association Font Vive - Lien des Chercheurs Cévenols.

L'ouverture du centre d'Archives et de Documentation est programmée pour l'année 1991.

ANNEXES

Affichage écran des enregistrements sous DOC.....	p.59
Sortie imprimée des résultats d'une recherche sous DOC...	p.62
Enregistrements sous ARCHI.....	p.65
Sortie imprimée des résultats d'une recherche sous ARCHI :	
avec le format d'impression <u>@archi</u>	p.66
avec le format d'impression <u>@orch</u>	p.67
Bordereaux système DOC :	
bordereau d'impression DYOC.....	p.68
bordereau de tri DYOCs.....	p.69
Bordereaux système ARCHI :	
bordereaux d'impression AYRCH.....	p.70
OYRCH.....	p.71
bordereau de tri AYRCS.....	p.72
Visualisation du lexique DOC.....	p.73
Visualisation du lexique ARCHI.....	p.76

M : 0002

Titre : Inventaire de reconnaissance des richesses naturelles de la zone centrale et périphérique de l'unité régionale mont Lozère - Bougès Nord du parc national des Cévennes.

Auteur(s) : KERMABON Jean de.

Support, P.N.C., 1979. non pag., cartes, bibliog.

MOTS CLES : INVENTAIRE. MONT LOZERE. BOUGES NORD. SITE. ECOLOGIE. HYDROLOGIE. GEOLOGIE. FLORE. FAUNE. PREHISTOIRE. HISTOIRE. ZONE CENTRALE DU P.N.C. ZONE PERIPHERIQUE DU P.N.C.

Résumé : Inventaire des sites dans la zone centrale du parc national des Cévennes et de sa périphérie, présentant une valeur scientifique, pédagogique, culturelle ou esthétique.

Page : 2.

M : 0003

Titre : Préservation et aménagement du milieu naturel. Etude phytoécologique et développement des ressources agropastorales du versant sud du mont Lozère.

Auteur(s) : HANUS Gérard.

Support, P.N.C., 1978. 34 p., ill., bibliog.

MOTS CLES : AGRICULTURE. PHYTOECOLOGIE. ESTIVE. ELEVAGE. MONT LOZERE.

Résumé : La cartographie de classes de valeur pastorale donne une idée des possibilités d'élevage, mais les résultats au niveau d'une estive sont difficilement interprétables en raison de la charge globale imposée par l'exploitant et du comportement du troupeau dans un grand pâturage. L'étude de la relation animal/végétation permettra d'envisager de nouveaux aménagements.

Page : 3.

PM : 0008

Titre : Les systèmes de productions agricoles dans une région à basse densité de population : le mont Lozère et le Bougès Nord (en Lozère).

Auteur(s) : CAMUS Daniel.

Montpellier, Ecole nat. supérieure d'Agronomie. 2 vol.. 127p., ill., cartes, bibliog.

MOTS CLES : AGRICULTURE. MONT LOZERE. BOUGES NORD. ECOSYSTEME. EXPLOITATION AGRICOLE.

Résumé : Recherche et description des déterminismes de l'évolution des écosystèmes. Etude du mode d'utilisation des parcelles au niveau de l'exploitation elle-même et de l'ensemble du mont Lozère, et également du fonctionnement de la société locale inséré dans la société globale.

Observations : Mémoire de fin d'études, 1 tome d'annexes.

Page : 8.

PM : 0009

Titre : Les tournées du Préfet Gamot. La Lozère à la fin du premier Empire.

Auteur(s) : BARDY Benjamin.

Titre du périodique : Bulletin du Centre d'Etudes et de Recherches littéraires et scientifiques de Mende, 1985. Mémoire n°2. 32 p.

MOTS CLES : GAMOT. PREMIER EMPIRE. LOZERE. HISTOIRE. COMMERCE. ADMINISTRATION.

Résumé : Compte rendu des tournées du préfet Gamot dans le département de la Lozère (arrondissements de Florac, Mende et Marvejols) en 1813 : description des routes, de l'économie locale, des bâtiments.

Page : 9.

M : 0013

tre : Le réseau routier lozérien : son histoire, son utilité, ses problèmes, son devenir.

teur(s) : DENIZON Jean-Marc.

tre du périodique : Bulletin du Centre d'Etudes et de Recherches littéraires scientifiques de Mende, 1983.

7. p.3-9.

TS CLES : ROUTE. LOZERE. HISTOIRE. ECONOMIE. AMENAGEMENT.

sumé : Après la présentation générale du réseau routier lozérien, l'auteur évoque le rôle de celui-ci dans l'économie du département tout au long de son histoire, les problèmes qu'il a posés et qu'il pose encore, les modifications qu'il a subies et les perspectives d'aménagement.

te : 13.

M : 0014

tre : Les pauvres en Cévennes.

teur(s) : VEYRON Thierry.

tre du périodique : Bulletin du Centre d'Etudes et de Recherches littéraires scientifiques de Mende, 1983.

7. 40-43.

bliog.

TS CLES : PAUVRETE. ASSISTANCE. CEVENNES. FLORAC. ANCIEN REGIME. UVRES. HISTOIRE.

sumé : Eléments de méthode pour servir à l'histoire des pauvres et de la pauvreté sous l'Ancien Régime : l'exemple de Florac.

te : 14.

Résultats de la recherche dans la base DOC

- Equation : CEVENNES\$

ARNAUD Marie-Thérèse

A propos de la dynamique de la végétation en Cévennes.
ARNAUD Marie-Thérèse.

Périodique : Annales du parc national des Cévennes, 1986.
Tome 3. p.73-107.
ill., bibliog.

MOTS CLES : VEGETATION. CEVENNES. VALLEE FRANCAISE. VALLEE BORGNE.
MONT MARS. ECOLOGIE.

Résumé : A partir essentiellement de deux méthodes : l'analyse factorielle des correspondances et l'étude des photographies aériennes, l'auteur décrit des séquences évolutives (à partir de groupements très artificialisés) et essaye de cerner l'évolution probable de la végétation dans un secteur des Cévennes méridionales.

Cote : 6.

DEJEAN Raymond

Méthode pour la détermination rapide de la productivité des peuplements forestiers.
DEJEAN Raymond.

Florac, P.N.C., 1978.

MOTS CLES : MONT LOZERE. CEVENNES. FORET. VEGETATION.

Observations : Etude sectorielle du PNC n°VII.

DEJEAN Raymond (en collaboration)

Déboisement et plantation de châtaigniers en cévennes.
GALZIN Jacques. DEJEAN Raymond (en collaboration).

Périodique : Annales du Parc national des Cévennes, 1986.
Tome 3. p.7-70.
ill., cartes, bibliog.

MOTS CLES : DEBOISEMENT. PLANTATION. CHATAIGNIER. CEVENNES.
FORET.

Résumé : Etude à partir du cadastre du 19° siècle, datation à partir de la toponymie, utilisation des suffixes. Deux périodes de déforestation : 1100 et 1700. Renouveau de la forêt à la fin

Résultats de la recherche dans la base DOC

du moyen âge.

Cote : 4.

LZIN Jacques

Déboisement et plantation de châtaigniers en cévennes.
GALZIN Jacques. DEJEAN Raymond (en collaboration).

Périodique : Annales du Parc national des Cévennes, 1986.
Tome 3. p.7-70.
ill., cartes, bibliog.

MOTS CLES : DEBOISEMENT. PLANTATION. CHATAIGNIER. CEVENNES.
FORET.

Résumé : Etude à partir du cadastre du 19^e siècle, datation à partir
de la toponymie, utilisation des suffixes. Deux périodes de
déforestation : 1100 et 1700. Renouveau de la forêt à la fin
du moyen âge.

Cote : 4.

JC René

Notes sur la transhumance en Lozère.
PAUC René.

Périodique : Bulletin du Centre d'Etudes et de Recherches littéraires
et scientifiques de Mende., 1984.
N°8. p.37-41.

MOTS CLES : TRANSHUMANCE. CEVENNES. LOZERE. ETHNOLOGIE. BERGER.
HISTOIRE.

Résumé : Compte rendu critique de l'ouvrage de Brisebarre Anne-Marie,
"Bergers des Cévennes".

Cote : 17.

ON Jean

Premier point sur les chauves-souris cévenoles.
SEON Jean.

Florac, P.N.C., 1990. 40 p., ill., cartes.
Les Cahiers du Parc. 2.

MOTS CLES : CHAUVES-SOURIS. CEVENNES. PNC.

Résumé : L'étude menée sur la zone centrale du parc national des
cévennes et sa proche périphérie a dénombrée 20 espèces de
chauves-souris, réparties selon l'altitude, l'influence
climatique.

Résultats de la recherche dans la base DOC

Cote : 1.

VEYRON Thierry

Les pauvres en Cévennes.
VEYRON Thierry.

Périodique : Bulletin du Centre d'Etudes et de Recherches littéraires
et scientifiques de Mende, 1983.

N°7. 40-43.

bibliog.

MOTS CLES : PAUVRETE. ASSISTANCE. CEVENNES. FLORAC. ANCIEN
REGIME. PAUVRES. HISTOIRE.

Résumé : Eléments de méthode pour servir à l'histoire des pauvres et
de la pauvreté sous l'Ancien Régime : l'exemple de Florac.

Cote : 14.

document N°0001

65

analyse de la pièce : Commune d'Altier : compoix du 17e siècle.

Date : 1600-1699.

OTS CLES : ALTIER. COMPOIX. 17E SIECLE.

ote : Archives Départementales de la Lozère Edépôt 04 CC1.

document N°0002

analyse de la pièce : Commune d'Altier : liève du mandement d'Altier et du
Champ.

Date : 1713-1730.

OTS CLES : ALTIER. CHAMP. LIEVE. 18E SIECLE.

ote : Archives Départementales Lozère Edépôt 04 CC2.

document N°0005

analyse de la pièce : Commune de Saint Germain de Calberte. Garde nationale :
visite des armes, listes nominatives des gardes,
élections d'officiers et sous-officiers.

Date : 1831-1870.

OTS CLES : SAINT GERMAIN DE CALBERTE. 19E SIECLE. GARDE NATIONALE.
RECENSEMENT. AFFAIRES MILITAIRES. ELECTIONS. ENCADREMENT.

bservations : Document NON COMMUNICABLE.

ote : Archives départementales de la Lozère Edépot H1.
Centre de Documentation 04.

Equation : 18\$

1713-1730

Document N°0002

Analyse de la pièce : Commune d'Altier : liève du mandement d'Altier
et du Champ.

Date : 1713-1730.

MOTS CLES : ALTIER. CHAMP. LIEVE. 18E SIECLE.

Cote : Archives Départementales Lozère Edépôt 04 CC2.

1726-1790

Document N°0003

Analyse de la pièce : Commune de Barre des Cévennes : lettre de
l'intendant et du syndic du Gévaudan.

Date : 1726-1790.

MOTS CLES : BARRE DES CEVENNES. GEVAUDAN. INTENDANT. SYNDIC. 18E
SIECLE.

Cote : Archives Départementales Lozère Edépôt 19 AA1.

1831-1870

Document N°0005

Analyse de la pièce : Commune de Saint Germain de Calberte. Garde
nationale : visite des armes, listes
nominatives des gardes, élections d'officiers
et sous-officiers.

Date : 1831-1870.

MOTS CLES : SAINT GERMAIN DE CALBERTE. 19E SIECLE. GARDE NATIONALE.
RECENSEMENT. AFFAIRES MILITAIRES. ELECTIONS.
ENCADREMENT.

Observations : Document NON COMMUNICABLE.

Cote : Archives départementales de la Lozère Edépot H1.
Centre de Documentation 04.

Résultat de la recherche dans ARCHI : avec ORIGINE

Equation : 18\$

1713-1730

Document N°0002

Analyse de la pièce : Commune d'Altier : liève du mandement d'Altier
et du Champ.

Date : 1713-1730.

MOTS CLES : ALTIER. CHAMP. LIEVE. 18E SIECLE.

ORIGINE DU DOCUMENT :

Cote : Archives Départementales Lozère Edépôt 04 CC2.

1726-1790

Document N°0003

Analyse de la pièce : Commune de Barre des Cévennes : lettre de
l'intendant et du syndic du Gévaudan.

Date : 1726-1790.

MOTS CLES : BARRE DES CEVENNES. GEVAUDAN. INTENDANT. SYNDIC. 18E
SIECLE.

ORIGINE DU DOCUMENT :

Cote : Archives Départementales Lozère Edépôt 19 AA1.

1831-1870

Document N°0005

Analyse de la pièce : Commune de Saint Germain de Calberte. Garde
nationale : visite des armes, listes
nominatives des gardes, élections d'officiers
et sous-officiers.

Date : 1831-1870.

MOTS CLES : SAINT GERMAIN DE CALBERTE. 19E SIECLE. GARDE NATIONALE.
RECENSEMENT. AFFAIRES MILITAIRES. ELECTIONS.
ENCADREMENT.

Observations : Document NON COMMUNICABLE.

ORIGINE DU DOCUMENT : GIRARD FRANCOIS CHALAP SENECHAS TEL 66611772.

Cote : Archives départementales de la Lozère Edépot H1.
Centre de Documentation 04.

iq	Nom du champ	Pos.N	Pos.V	Long	T	A
0	Nom:Base Données	1/ 1	1/17	6	X	V
0	Limites NFM	1/27	1/39	10	X	V
0	Nom:Fichier sauvegarde	1/52	1/74	6	X	V
0	Premier Titre	3/ 1	3/15	132	X	V
0	Deuxième Titre	5/ 1	5/16	132	X	V
0	Troisième Titre	7/ 1	7/17	132	X	V
0	Format d'impression	10/ 1	10/21	-220	X	V
0	Largeur texte	14/ 1	14/16	3	N	V
0	Nbre de colonnes	14/25	14/43	1	N	V
0	Largeur colonne	14/52	14/74	3	N	V
0	Lignes/page	16/ 1	16/16	3	N	V
0	Numéro lère page	16/25	16/43	4	X	V
0	Tolérance Fin Colonne	16/52	16/74	2	N	V
0	Indentation	18/ 1	18/16	2	N	V
0	Tri ?	18/25	18/43	1	A	V
0	Nom:Bordereau de tri	18/52	18/74	5	X	V
0	Nom:Fichier impression	20/48	20/71	10	X	V

ques :

eurs par défaut :

0: doc
0: 1/32000
0: save
0: *Résultats de la recherche dans la base DOC
0: mdl,v20/mdl,v10/#mdl,"Périodique : "v21", "mdl,v22/mdl,v23/mdl,v25,v30,v
40/mdl,v50#mdu,"Mots clés : "v70/#mdl,"Résumé : "v80(0,9)/#mdl,"Observat
ions : "v90%#mdl,"Cote : "v60###
0: 75
0: 1
0: 75
0: 60
0: 1
0: 5
0: 5
0: y
0: dyocs
0: lpt1

sages d'aide :

0: Entrer les NFM initial et final à imprimer, séparés par /

iq	Nom du champ	Pos.N	Pos.V	Long	T	A
0	Nombre d'en-têtes	1/ 1	1/26	1	N	V
0	Fichier Mots-vides	1/35	1/55	6	X	V
0	Format en-tête :	3/ 1	3/17	-224	X	V
0	Longueur 1ère clé de tri	7/ 1	7/26	3	N	V
0	Indic. traitement entête	7/35	7/60	1	N	V
0	TSC pour 1ère clé de tri	8/ 1	8/26	-135	X	N
0	Longueur 2ème clé de tri	11/ 1	11/26	3	N	V
0	Indic. traitement entête	11/35	11/60	1	N	V
0	TSC pour 2ème clé de tri	12/ 1	12/26	-135	X	N
0	Longueur 3ème clé de tri	15/ 1	15/26	3	N	V
0	Indic. traitement entête	15/35	15/60	1	N	V
0	TSC pour 3ème clé de tri	16/ 1	16/26	-135	X	N
0	Longueur 4ème clé de tri	19/ 1	19/26	3	N	V
0	Indic. traitement entête	19/35	19/60	1	N	V
0	TSC pour 4ème clé de tri	20/ 1	20/26	-135	X	N

ques :

eurs par défaut :

0: 1
 0: 20
 0: 1
 0: 1 0 (v10/)
 0: 30
 0: 0
 0: 2 0 v20
 0: 0
 0: 0

sages d'aide :

0: Valeurs 0 ou 2 : une seule clé construite sur 1er élément indexé
 Valeurs 1 ou 3 : autant de clés que d'éléments indexés (cf.manue
 1)
 0: voir ci-dessus
 0: voir ci-dessus

iq	Nom du champ	Pos.N	Pos.V	Long	T	A
0	Nom:Base Données	1/ 1	1/17	6	X	V
0	Limites NFM	1/27	1/39	10	X	V
0	Nom:Fichier sauvegarde	1/52	1/74	6	X	V
0	Premier Titre	3/ 1	3/15	132	X	V
0	Deuxième Titre	5/ 1	5/16	132	X	V
0	Troisième Titre	7/ 1	7/17	132	X	V
0	Format d'impression	10/ 1	10/21	-220	X	V
0	Largeur texte	14/ 1	14/16	3	N	V
0	Nbre de colonnes	14/25	14/43	1	N	V
0	Largeur colonne	14/52	14/74	3	N	V
0	Lignes/page	16/ 1	16/16	3	N	V
0	Numéro lère page	16/25	16/43	4	X	V
0	Tolérance Fin Colonne	16/52	16/74	2	N	V
0	Indentation	18/ 1	18/16	2	N	V
0	Tri ?	18/25	18/43	1	A	V
0	Nom:Bordereau de tri	18/52	18/74	5	X	V
0	Nom:Fichier impression	20/48	20/71	10	X	V

ques :

eurs par défaut :

0: archi
 0: 1/32000
 0: save
 0: * Résultat de la recherche dans ARCHI :
 0: @archi
 0: 75
 0: 1
 0: 75
 0: 60
 0: 1
 0: 5
 0: 5
 0: Y
 0: ayrchs
 0: lpt1

sages d'aide :

iq	Nom du champ	Pos.N	Pos.V	Long	T	A
0	Nom:Base Données	1/ 1	1/17	6	X	V
0	Limites NFM	1/27	1/39	10	X	V
0	Nom:Fichier sauvegarde	1/52	1/74	6	X	V
0	Premier Titre	3/ 1	3/15	132	X	V
0	Deuxième Titre	5/ 1	5/16	132	X	V
0	Troisième Titre	7/ 1	7/17	132	X	V
0	Format d'impression	10/ 1	10/21	-220	X	V
0	Largeur texte	14/ 1	14/16	3	N	V
0	Nbre de colonnes	14/25	14/43	1	N	V
0	Largeur colonne	14/52	14/74	3	N	V
0	Lignes/page	16/ 1	16/16	3	N	V
0	Numéro lère page	16/25	16/43	4	X	V
0	Tolérance Fin Colonne	16/52	16/74	2	N	V
0	Indentation	18/ 1	18/16	2	N	V
0	Tri ?	18/25	18/43	1	A	V
0	Nom:Bordereau de tri	18/52	18/74	5	X	V
0	Nom:Fichier impression	20/48	20/71	10	X	V

ques :

eurs par défaut :

0: archi
 0: 1/32000
 0: save
 0: * Résultat de la recherche dans ARCHI : avec ORIGINE
 0: @orch
 0: 75
 0: 1
 0: 75
 0: 60
 0: 1
 0: 5
 0: 5
 0: y
 0: ayracs
 0: lpt1

sages d'aide :

iq	Nom du champ	Pos.N	Pos.V	Long	T	A
0	Nombre d'en-têtes	1/ 1	1/26	1	N	V
0	Fichier Mots-vides	1/35	1/55	6	X	V
0	Format en-tête :	3/ 1	3/17	-224	X	V
0	Longueur 1ère clé de tri	7/ 1	7/26	3	N	V
0	Indic. traitement entête	7/35	7/60	1	N	V
0	TSC pour 1ère clé de tri	8/ 1	8/26	-135	X	N
0	Longueur 2ème clé de tri	11/ 1	11/26	3	N	V
0	Indic. traitement entête	11/35	11/60	1	N	V
0	TSC pour 2ème clé de tri	12/ 1	12/26	-135	X	N
0	Longueur 3ème clé de tri	15/ 1	15/26	3	N	V
0	Indic. traitement entête	15/35	15/60	1	N	V
0	TSC pour 3ème clé de tri	16/ 1	16/26	-135	X	N
0	Longueur 4ème clé de tri	19/ 1	19/26	3	N	V
0	Indic. traitement entête	19/35	19/60	1	N	V
0	TSC pour 4ème clé de tri	20/ 1	20/26	-135	X	N

ques :

eurs par défaut :

0: 1
 0: 10
 0: 0
 0: 1 0 v20
 0: 0
 0: 0
 0: 0

sages d'aide :

0: Nbre de niveaux d'en-têtes. Inférieur au nbre de clés de tri.
 0: Nom du fichier de mots-vides. Les mots de ce fichier ne seront pas indexés (valable si champ de clé indexé par mot, technique 4)
 0: Concerne le premier élément du tri (1 champ ou plusieurs); précisions dans manuel chap. MENUS; section 12 (ISISPRT)
 0: idem que pour 1ère clé
 0: voir ci-dessus
 0: idem 1ere clé
 0: idem que pour 1ere clé
 0: voir ci-dessus
 0: idem que pour 1ère clé
 0: idem que pour 1ère clé
 0: voir ci-dessus
 0: idem que pour 1ère clé

Lexique du Fichier Inversé

Base de données : DOC

1	1	1100
2	1	1680-1789
3	1	1700
4	1	1813
5	1	1977
6	3	1978
7	1	1979
8	1	1981
9	2	1985
10	1	1986
11	1	1989
12	1	1990
13	2	ACIDIFICATION
14	1	ADMINISTRATION
15	3	AGRICULTURE
16	1	ALTITUDE
17	3	AMENAGEMENT
18	1	AMENAGEMENT DU MILIEU NATUREL
19	1	AMENAGEMENTS
20	2	ANCIEN REGIME
21	2	ANNALES DU PARC NATIONAL DES C
22	1	APPORT ATMOSPHERIQUE
23	1	APPORTS ATMOSPHERIQUES
24	1	ARNAUD MARIE-THERESE
25	1	ASS. POUR LA PROMOTION DES ARC
26	1	ASSISTANCE
27	1	ASSOCIATION POUR LA PROMOTION
28	2	BARDY BENJAMIN
29	2	BASSINS-VERSANTS
30	1	BATIMENTS
31	1	BERGER
32	1	BILAN DE PROTONS
33	1	BILAN HYDROCHIMIQUE
34	9	BOUGES NORD
35	1	BRISEBARRE ANNE-MARIE
36	5	BULLETIN DU CENTRE D'ETUDES ET
37	1	CADASTRE
38	1	CAMUS DANIEL
39	8	CEVENNES
40	1	CEVENNES MERIDIONALES
41	1	CHATAIGNIER
42	3	CHAUVES-SOURIS
43	1	COMMERCE
44	1	COMMISSION DES COMMUNAUTES EUR
45	1	CURMI JACQUELINE
46	1	CYCLES BIOGEOCHIMIQUES
47	2	DEBOISEMENT
48	1	DEFORESTATION
49	2	DEJEAN RAYMOND
50	1	DEJEAN RAYMOND (EN COLLABORATI
51	1	DENIZON JEAN-MARC
52	1	DURAND PATRICK
53	1	DYNAMIQUE DE LA VEGETATION
54	1	ECOLE NAT. SUPERIEURE D'AGRONO
55	3	ECOLOGIE

56	2	ECONOMIE
57	1	ECONOMIE LOCALE
58	1	ECOSYSTEME
59	3	ECOSYSTEMES
60	2	ELEVAGE
61	1	EPICEA
62	2	ESTIVE
63	1	ETHNOLOGIE
64	1	ETUDE PHYTOECOLOGIQUE
65	1	EXPLOITATION AGRICOLE
66	1	EXPLOITATIONS AGRICOLES
67	1	FACULTE DES SCIENCES
68	2	FAUNE
69	3	FLORAC
70	1	FLORE
71	2	FORET
72	1	GALZIN JACQUES
73	1	GAMOT
74	1	GEOLOGIE
75	1	GESTION TERRITORIALE
76	1	GRANITE
77	1	HANUS GERARD
78	1	HETRAIE
79	1	HETRE
80	10	HISTOIRE
81	1	HYDROLOGIE
82	1	INFLUENCE CLIMATIQUE
83	5	INVENTAIRE
84	1	KERMABON JEAN DE
85	2	LANGUEDOC-ROUSSILLON
86	7	LOZERE
87	1	MARVEJOLS
88	1	MENDE
89	1	MOBILIER
90	1	MONARCHIE
91	14	MONT LOZERE
92	1	MONT MARS
93	2	MONUMENTS HISTORIQUES
94	1	MOYEN AGE
95	7	P.N.C.
96	3	PARC NATIONAL DES CEVENNES
97	2	PATRIMOINE
98	1	PAUC RENE
99	3	PAUVRES
100	2	PAUVRETE
101	2	PELOUSE
102	2	PESSIERE
103	1	PHYTOECOLOGIE
104	1	PILLET PHILIPPE
105	1	PLAN D'AMENAGEMENT
106	1	PLANTATION
107	1	PLANTATION DE CHATAIGNIERS
108	2	PNC
109	2	PREFET GAMOT
110	1	PREHISTOIRE

111	2	PREMIER EMPIRE
112	1	PRODUCTIONS AGRICOLES
113	2	PROTECTION
114	1	RESERVES MINERALES
115	1	RESSOURCES AGROPASTORALES
116	2	REVENU AGRICOLE
117	1	REVENUS AGRICOLES
118	2	ROUTE
119	2	ROUTES
120	1	SEON JEAN
121	2	SITE
122	2	SITES
123	1	SYSTEMES D'EXPLOITATION
124	1	TOPONYMIE
125	2	TRANSHUMANCE
126	2	UNITE ECOLOGIQUE
127	1	UNITES ECOLOGIQUES
128	1	VALLEE BORGNE
129	1	VALLEE FRANCAISE
130	4	VEGETATION
131	1	VEYRON THIERRY
132	1	ZONE CENTRALE
133	1	ZONE CENTRALE DU P.N.C.
134	2	ZONE CENTRALE DU PARC NATIONAL
135	1	ZONE PERIPHERIQUE DU P.N.C.

Lexique du Fichier Inversé

Base de données : ARCHI

1	1	1600-1699.
2	1	1713-1730.
3	1	1713-1750.
4	1	1726-1790.
5	2	17E SIECLE
6	1	1831-1870.
7	2	18E SIECLE
8	1	19E SIECLE
9	1	AFFAIRES MILITAIRES
10	5	ALTIER
11	2	BARRE DES CEVENNES
12	2	CHAMP
13	2	COMPOIX
14	1	ELECTIONS
15	1	ENCADREMENT
16	1	GARDE NATIONALE
17	1	GENOLHAC
18	2	GEVAUDAN
19	2	INTENDANT
20	2	LIEVE
21	1	RECENSEMENT
22	1	SAINT GERMAIN DE CALBERTE
23	2	SYNDIC

TABLE DES ILLUSTRATIONS

Situation du P.N.C. (carte IGN n°354 au 1/100000).....	p.04
Carte du Parc National des Cévennes.....	p.06
Organigramme du Parc.....	p.08
Tableau de financement du centre de documentation.....	p.13
Listes des communes du Gard et de la Lozère.....	p.16
Contenu des fichiers SYSPAR.PAR	p.29
et AUTOEXEC.BAT.....	p.30
Bordereau de saisie DOC.....	p.36
Format d'affichage DOC.....	p.38
Table de sélection des champs DOC.....	p.40
Bordereau d'impression DYOC.....	p.42
Bordereau de tri DYOCs.....	p.43
Table de définition des champs ARCHI.....	p.48
Bordereau de saisie ARCHI.....	p.50
Formats d'affichage : ARCHI.....	p.51
ORCHI.....	p.51
Table de sélection des champs ARCHI.....	p.52
Bordereaux d'impression AYRCH.....	p.53
Bordereau de tri AYRCS.....	p.53
Bordereau d'impression OYRCH.....	p.54

BIBLIOGRAPHIE

La bibliographie pour la rédaction de ce rapport de stage n'est pas considérable. Je me suis appuyée essentiellement sur la documentation du Parc national des Cévennes, la brochure de l'UNESCO sur Micro-Isis, les dépliants publicitaires de présentation du matériel IBM, et sur le bulletin du Lien des Chercheurs Cévenols.

* LIEN DES CHERCHEURS CEVENOLS :

compte rendu de la rencontre annuelle du 12 août 1987 à Concoules, dans le n° 71 de juillet-septembre 1987, p.26-30.

compte rendu de la rencontre annuelle du 4 août 1988 aux Vans, dans le n° 75 de juillet-septembre 1988, p.26-30.

compte rendu de la rencontre annuelle du 7 août 1988 à Lasalle, dans le n° 79 de juillet-septembre 1989, p.26-30.

* PARC NATIONAL DES CEVENNES :

Programme d'aménagement 1986-1990, p.59-61.
 Brochures sur l'Ecomusée du Mont Lozère,
 sur la Réserve de la Biosphère,
 sur les sentiers d'observation de Mas
 Camargues et Mas de la Barque.
 Documents de la Bibliothèque à Florac.

* UNESCO :

Mini-micro CDS/ISIS : Manuel de référence
 (Version 2.3) / Division du Développement et de l'Application
 des Logiciels, Office des Programmes et Services
 d'Information. Paris : UNESCO, 1989. 296 p.

TABLE DES MATIERES

RESUME.....p.01

INTRODUCTION.....p.02

**PREMIERE PARTIE :
PRESENTATION DU PARC NATIONAL
DES CEVENNES**

I/ GENERALITES.....p.04

1-Situation géographique.....p.05

2-Gestion.....p.07

3-Organigramme.....p.07

4-Historique des principales actions du Parc....p.09

**II/ L'ECONUSEE DU
MONT LOZERE.....p.10**

**III/ LE CENTRE DE DOCUMENTATION
DE FONT VIVE.....p.11**

1-Description de la maison et de l'emplacement
du centre de documentation.....p.11

2-Les éléments du centre de documentation.....p.12

3-Fonctionnement.....p.12

4-Aménagements.....p.13

DEUXIEME PARTIE : LA RECHERCHE BIBLIOGRAPHIQUE

I/	DOMAINE DE LA RECHERCHE.....	p.15
II/	METHODE DE RECHERCHE.....	p.15
	1-Le Parc national des Cévennes.....	p.15
	2-L'Ecole des Mines d'Alès.....	p.17
	3-Les Archives départementales.....	p.17
	4-L'interrogation des bases de données.....	p.18
	5-Les revues.....	p.19
III/	RESULTATS DE LA RECHERCHE.....	p.22

TROISIEME PARTIE : L'INFORMATISATION DU CENTRE DE DOCUMENTATION

I/	PRESENTATION DU MATERIEL.....	p.24
	1-Les raisons du choix IBM.....	p.24
	2-L'unité centrale.....	p.24
	3-L'imprimante.....	p.25
	4-L'onduleur.....	p.25
	5-La carte KORTX.....	p.25
II/	MISE EN PLACE DU LOGICIEL DOCUMENTAIRE MICRO-ISIS.....	p.26
	1-Présentation générale du système.....	p.26
	2-Fonctions.....	p.27
	3-Structure d'une base de données.....	p.27
	4-Création d'une base de données.....	p.28
	5-Utilisation d'une base de données.....	p.28
	6-Installation.....	p.29

III/ FONCTIONNEMENT DE
MICRO-ISIS.....p.31

A/ LA BASE DE DONNEES DOC

1-La Table de définition des champs (TDC).....	p.31
2-Le Bordereau de saisie.....	p.34
3-Le Format d'affichage.....	p.37
4-La Table de sélection des champs (TSC).....	p.39
5-Les Bordereaux système.....	p.41
6-La Saisie des enregistrements.....	p.44
7-La Recherche.....	p.45

B/ LA BASE DE DONNEES ARCHI

1-La Table de définition des champs.....	p.47
2-Le Bordereau de saisie.....	p.49
3-Les Formats d'affichage.....	p.51
4-La Table de sélection des champs.....	p.52
5-Les Bordereaux système.....	p.53

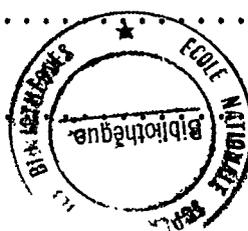
CONCLUSION.....	p.56
-----------------	------

ANNEXES.....	p.58
--------------	------

TABLE DES ILLUSTRATIONS.....	p.77
------------------------------	------

BIBLIOGRAPHIE.....	p.78
--------------------	------

TABLE DES MATIERES.....	p.79
-------------------------	------





* 9 5 7 4 5 1 B *